

AFFAIRES GÉNÉRALES  
(Répertoire G.)

CHEMIN DE FER  
du Nord  
TRAVAUX & SURVEILLANCE

Section N°

GUERRE

Subdivision N° *Rapports généraux avec le Ministère de la Guerre*  
Liasse N°

Sous-liasse N°

Répertoriée également à :	
Son	Sub.

Dossier N° 6.

*Dossier général*

Registre d'ordre

Année 1924 N° 2636.  
 Année 1933 N° 5200  
 Année 1946 N° 4110

N° des Pièces	DATES des Pièces	EXPÉDITEUR	ANALYSE SOMMAIRE	DESTINATAIRE	Nombre d'ANNEXES	OBSERVATIONS
	1925					
1	20 Août	C. Tech. 9 <sup>me</sup>		C. 5 <sup>me</sup> Région	"	cl.
	1933			Gattechy		cl.
2	13 Janvier	Javaray				
	1946			Guillaume		cl.
3	12. 11	Hedart				

Chemin de Fer du Nord

Bureau Militaire

B.M. N° 8.557.

Objet:

Agent Supérieur du Réseau  
accrédité auprès de l'Etat-Major  
du 3<sup>e</sup> Corps d'Armée.

Guerre  
Rapports généraux avec  
le ministère de la Guerre

PAS D'ANALYSE

lettre  
transmis à M. Delamoy  
le 25 octobre 1925.

Paris, le 20 octobre 1925

LEADER-PAVAGE  
Service Central  
23 OCT 1925  
P.M. G. 2636 1

Le Directeur de l'exploitation  
Commissaire Technique du Réseau du Nord

à Monsieur le Général de Division  
Commandant le 3<sup>e</sup> Corps d'Armée et la 3<sup>e</sup> Armée  
à Rouen.

Dossier général j'ai l'honneur de vous informer que M. Buzenot, Ingénieur de l'Exploitation, chef du 2<sup>e</sup> Arrondissement à Rouen, accrédité pour représenter notre compagnie auprès de votre Etat-Major, en vertu des prescriptions de l'Article 3<sup>e</sup> du Règlement du 11 juin 1902 sur les Transports ordinaires (Bulletin Officiel du Ministère de la Guerre - Volume 100<sup>3</sup>), vient d'être appelé à de nouvelles fonctions.

En conséquence, j'ai désigné pour le remplacer M. Gardache, nouvellement promu Ingénieur de l'Exploitation, chef du 2<sup>e</sup> Arrondissement à Rouen.

1<sup>er</sup> Octobre  
2<sup>me</sup> Octobre  
M. Gardache  
M. Buzenot

1<sup>er</sup> Octobre  
M. Gardache

Le Directeur de l'Exploitation  
Commissaire Technique du Réseau,  
L'Ingénieur en chef de l'Exploitation  
Commissaire Technique chef du Réseau du Nord.

Signé: Mayrand.

copie transmise à :

M.M. Le Lt-Colonel, Commissaire Militaire  
du Réseau du Nord, (E.M.A. - N<sup>o</sup> Bureau).

Briville, Ing. en chef du Matériel de la G<sup>o</sup>.  
Lethelin, Ing. en chef des Grav. de la G<sup>o</sup>.  
Bar, Ingénieur en chef des S<sup>e</sup> Oct<sup>is</sup>.  
Willard, Chef de l'Opér. chargé du P<sup>o</sup>.  
Dugitelle, Secrétaire de l'Exploitation.  
Labbé, Chef du Mouvement.

à libre d'information.

M. Gardache, Ing. de l'Exploitation, chef du 2<sup>e</sup>  
Arrondissement à Rouen.

à libre d'avis.

M.M. Robert, Ing. de l'Explo. chef du 1<sup>e</sup> Arr. à Paris.  
Danner, 3<sup>e</sup> Beauvais.  
Rollin, 4<sup>e</sup> Amiens.  
Abraham, 5<sup>e</sup> Saon.  
Duzenot, 6<sup>e</sup> St-Quentin.  
Ostelin, 7<sup>e</sup> Douai.  
Barret, Ing. Etat de l'Explo. chef du 8<sup>e</sup> Arr. à Lille.  
Adam, Ing. de l'Explo. chef du 9<sup>e</sup> Arr. à Boulogne.  
Rondelle, 10<sup>e</sup> Cambrai.  
Delaby, 11<sup>e</sup> Dunkerque.

M.M. Pelletrœu, commandant de la 5<sup>e</sup> S.C.P.C.  
T. Dartiaux, commandant de la 25<sup>e</sup> S.C.P.C.

- à libre d'information.

L'Ingénieur en chef de l'Exploitation  
Commissaire Technique chef du Réseau du Nord.

Signé: Mayrand.

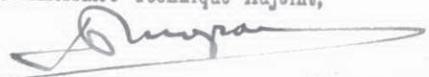


de répertoire en haut et à gauche de la lettre et, s'il tient à connaître le N° B.M. et la date d'expédition, il devra joindre une copie sur pelure qui lui sera retournée après que ces renseignements y auront été portés.

Je vous serais obligé des instructions que vous voudrez bien donner aux divers Bureaux relevant de votre autorité pour l'application de cette nouvelle mesure.

D'autre part, je vous rappelle que le Commissaire Technique est l'intermédiaire obligé entre le Réseau et le Commissaire Militaire et par suite entre les différents Services du Réseau et les différents Services du Ministère de la Guerre. Il est donc indispensable que la correspondance échangée avec l'Administration de la Guerre soit soumise au visa du Commissaire Technique ou de son Adjoint.

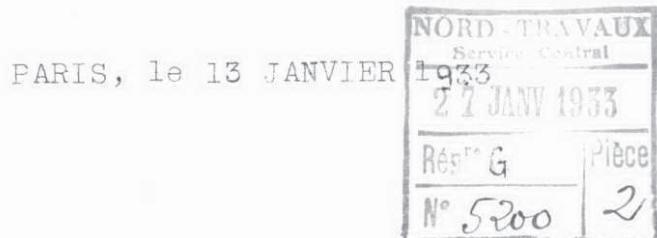
P/ le Directeur de l'Exploitation,  
Commissaire Technique du Réseau du Nord,  
L'Ingénieur en Chef de l'Exploitation  
Commissaire Technique Adjoint,



## ANNEXE

COPIE d'une lettre de  
Monsieur le DIRECTEUR de l'EXPLOITATION  
COMMISSAIRE TECHNIQUE du RESEAU du NORD

à Monsieur TETTELIN, INGENIEUR en CHEF des TRAVAUX et de la SURVEILLANCE



B.M. N<sup>o</sup> 35

Lors de la préparation d'une lettre à l'adresse du Commissaire Militaire du Réseau, ou qui doit être transmise par son intermédiaire à une autorité militaire, le Service émetteur fait généralement indiquer, à l'emplacement réservé à cet effet, le Numéro d'enregistrement de l'affaire au répertoire du Service.

Le Bureau Militaire, qui prend attachement de toute la correspondance expédiée sous la signature du Commissaire Technique ou de son Adjoint, porte également un Numéro d'enregistrement au moment de l'envoi de la lettre.

Il résulte de ces opérations qu'une lettre porte deux, et même quelquefois plusieurs numéros, ce qui complique les recherches en cas de rappels de la question.

Pour éviter les inconvénients signalés, j'ai décidé, suivant le désir exprimé par le Colonel PARVY, que seul le N<sup>o</sup> d'enregistrement B.M. figurera à l'emplacement ad hoc, quel que soit le papier à lettre utilisé.

Le Service émetteur pourra mentionner son numéro de répertoire en haut et à gauche de la lettre et, s'il

.....

tient à connaître le N° B.M. et la date d'expédition, il devra joindre une copie sur pelure qui lui sera retournée après que ces renseignements y auront été portés.

Je vous serais obligé des instructions que vous voudrez bien donner aux divers Bureaux relevant de votre autorité pour l'application de cette nouvelle mesure.

D'autre part, je vous rappelle que le Commissaire Technique est l'intermédiaire obligé entre le Réseau et le Commissaire Militaire et, par suite, entre les différents Services du Réseau et les différents Services du Ministère de la Guerre. Il est donc indispensable que la correspondance échangée avec l'Administration de la Guerre soit soumise au visa du Commissaire Technique ou de son Adjoint.

Pr. le Directeur de l'Exploitation  
Commissaire Technique du Réseau  
du Nord  
l'Ingénieur en Chef de l'Exploitation  
Commissaire Technique Adjoint  
"MOYRAND"

T.S.C.  
PARIS, le 20 Janvier 1933

COPIE à Monsieur

prié de tenir compte des recommandations  
ci-dessus.

L'Ingénieur Principal  
Chef du Service Central de la Voie  
"GUILLAUME"

# SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

RÉGION DU NORD

LE DIRECTEUR  
DE  
L'EXPLOITATION

18, Rue de Dunkerque  
PARIS - X<sup>e</sup>

Tél. : TRUDAINE  
99-40, 99-41, 99-42, 99-43  
Inter 33

Adresse Télégraphique  
NAERNORD

EX.N.m/r.3 N° 2288

*Guerre  
Rapport général de la guerre avec le  
Gouvernement*

Le

12 NOVE 1946

19

S.N.C.F. - Région Nord  
Service régional

31 DECE 1946

Rep. G

N° 4.110 3

Monsieur le Chef du Service de la VOIE  
et des BATIMENTS,

*13 NOV 1946*  
La remise en place des services de l'Armée et notamment du 4e Bureau de l'Etat-Major de l'Armée, avec lequel notre Région est en liaison par l'intermédiaire obligé du Commissaire Militaire régional, pose dès à présent la question du rétablissement de la procédure qui réglait avant guerre les relations des Services avec l'Autorité Militaire et qui consistait à faire passer toute la correspondance échangée avec celle-ci par le canal du Bureau Militaire régional.

*14 NOV 1946*

Ce retour aux principes qui existaient antérieurement aurait pour premier avantage de supprimer certains intermédiaires dont l'interposition dans le circuit des transmissions ne peut que retarder sans aucun intérêt le règlement des affaires.

En outre, les errements, qui consistent pour les Services de la Région à correspondre directement avec les Services Centraux pour le règlement de questions d'ordre militaire, qui en fin de compte doivent être soumis à la décision du 4e Bureau de l'E.M.A., présentent souvent le grave inconvénient, outre le retard qu'entraîne cette manière d'opérer, de faire fournir séparément par les uns et par les autres des études et des renseignements que je juge nécessaire, pour la cohérence et l'uniformité, de grouper dans un seul bureau.

Bien entendu, tous les Services doivent, selon leurs attributions personnelles, fournir toutes les informations qui leur sont demandées, mais il est indispensable que les réponses soient en principe préparées à ma signature, M. le Commissaire Technique adjoint, sous la surveillance duquel le Bureau Militaire est placé, ayant du reste délégation pour l'examen de ces affaires.

D'autre part, certaines pièces, ayant un caractère secret ou confidentiel, circulent à découvert entre les divers bureaux de la Région.

Si, jusqu'à présent, l'importance de ces pièces, tant en nombre qu'en nature, a été relativement peu élevée du fait de la période de transition, il est évident qu'un accroissement des documents de l'espèce est à prévoir et je rappelle à cette occasion, qu'ils doivent être remis directement au Bureau Militaire et non transmis à déoouvert par la voie normale du courrier.

Je vous serais obligé des instructions que vous voudrez bien donner pour la stricte application de ces différentes prescriptions.

Le Directeur,

VB Nvr *Note* Paris le 28 nov le 1946  
fait *BS* *Exéc ✓*  
Copie à le m. les C.A. (1 à 7)  
Warniez, Sigris, de Chaumont  
Chap de Subdision.  
pour application des prescriptions ci-dessus.  
Duplicata à m. Wagner.

16. 11. 46.

8 M

*Claes* ✓

19 NOVEMBRE 1946

# AFFAIRES GÉNÉRALES

(Répertoire G)

CHEMIN DE FER

du Nord

TRAVAUX ET SURVEILLANCE

Section N°

GUERRE

Subdivision N° *Rapports généraux avec le Ministère de la Guerre*

Liasse N°

Sous-liasse N°

Répertoriée également à :	
Son	Sub.

Dossier N° *Direction du matériel de C.F.*  
*à Versailles et visites de chantiers par des officiers du 5<sup>e</sup> génie*

Année 1929 Nos 362.

Registre d'ordre *Année 1930 Nos 5633*  
*Année 1931 Nos 7183*  
*1932 No 1298*

Nos des Pièces	DATES des Pièces	EXPÉDITEUR	ANALYSE SOMMAIRE	DESTINATAIRE	Nombre d'Annexes	OBSERVATIONS
	1929					
1	13 Janv.	Flament		Collonville	1	cl.
2	6 Feb.	Tavaury		Secrétair du matériel C.F.	1	cl.
3	11 Feb.			"	"	cl.
	1930					
4	18 Janv.	C <sup>o</sup> Verrerie		Cettebeij	"	cl.
5	24 Janv.	Tellelin		C <sup>o</sup> Verrerie	"	cl.
6	11 Fevr.	Tellelin		C <sup>o</sup> Secrétair du Matériel C.F.	"	cl.
	1931					
7	18 Janv.	C <sup>o</sup> 5 <sup>e</sup> Génie		Cettebeij	"	cl.
8	18 Janv.	C <sup>o</sup> Therrien		Tellelin	"	cl.
9	20 Janv.	Tellelin		C <sup>o</sup> 5 <sup>e</sup> Génie	1	cl.
9	27 Janv.	Tellelin		C <sup>o</sup> Therrien	1	cl.
10	1 <sup>er</sup> Fevr.	C <sup>o</sup> 5 <sup>e</sup> Génie		Tellelin	"	cl.
11	12 Fevr.	Tellelin		C <sup>o</sup> 5 <sup>e</sup> Génie	"	cl.
	1932			Cettebeij		cl.
12	6 Février	C <sup>o</sup> 5 <sup>e</sup> Génie				

N° des Pièces	DATES des Pièces	EXPÉDITEUR	ANALYSE SOMMAIRE	DESTINATAIRE	Nombre d'Annexes	OBSERVATIONS
13	2 Février	Cetteley		Col. P. Jeulin	1	cl
14	5 Mars	Col. Bertière		Col. L. Bertière	cl	
15	9 "	Collonville		Col. Bertière	cl	

A.4454  
CAS D'ANALYST

16 OCT 1929

M. GAMBOURAU

M. Pognon (2)

M. Flamant (1)

Gravure  
Rapport déroulé avec  
le Ministère de la guerre  
Directeur du Matériel  
Chemins de fer, Versailles

NORD-TRAVAUX	
Service Central	
26 OCT 1929	
Rép <sup>re</sup> G	Pièce
N° 363	1

## Mr Collaumelle

Pour un préparer un projet de réforme  
l'objectif était de venir déjà faire cette  
année sur marchandises et traitements

cette note à Mr Lognon

verso :  
M. Lognon  
13.10.29

verso :  
Ci-joint projets de réforme  
à compléter par un rapport

26/10

18/10

Mr. Chauby 36/10  
que j'ajouté. sous l'autor  
en ce qui concerne B  
27/10

P.

Paris, le 13 Novembre 1929.

Mr T.E.M. Monsieur l'Ingénieur en Chef,

Je propose d'ajouter le texte ci-après :

- En ce qui concerne les expériences de mesure des effets dynamiques et l'auscultation des ouvrages, le réseau fait procéder, quand il y a lieu, par des agents spécialisés :
- 1<sup>o</sup> - à des mesures du travail moléculaire du métal, à l'aide de tensomètres, notamment sur les tabliers anciens, en vue du passage des machines ou de matériels lourds;
  - 2<sup>o</sup> - à des mesures des flèches des pièces de tabliers (à l'aide de fleximètres enregistreurs ou non).

Des mesures de l'espèce ont déjà été effectuées en 1926 sur des tabliers métalliques de la ligne de DOUAI à LEFOREST en accord avec les officiers de la Direction du Matériel des Chemins de fer, en vue de rechercher la valeur des coefficients

de majoration à appliquer aux charges statiques dans les calculs de résistance des tabliers sous rails.

Je donne également des instructions pour que vous soyiez avisé en temps utile des opérations analogues que nous pourrions avoir à faire sur le Réseau.

En ce qui concerne l'emploi d'acières spéciaux pour ponts, les Services d'études de la C<sup>e</sup> suivent cette question très intéressante, mais, jusqu'à ce jour, tous nos ouvrages métalliques ont été établis avec l'acier ordinaire au carbone (42 k. de résistance 25 % d'allongement).

S'il était décidé, même à titre d'essai, d'employer des aciers spéciaux à haute résistance pour des constructions métalliques du Réseau, je ne manquerais pas de vous en aviser ~~en temps utile~~.

13/11 R

M. Flament

14/11

Mr Lallouette

18/11

Compléter le projet de lettre et le formulaire  
au visa de M. Cambonnes

14/11

Projet de réponse complété  
lorsqu'il sera remis au visa de M. Cambonnes

14/11

Compléter

18/11

CLASSE

VERSAILLES, le 12 Octobre 1929.

GENIE

DIRECTION de MATERIEL  
de CHEMINS de FER

- 2465 -

Le COLONEL,  
DIRECTEUR du MATERIEL de CHEMINS de FER

à Monsieur le DIRECTEUR GENERAL  
des CHEMINS de FER du NORD,  
18, rue de Dunkerque, PARIS.

La Direction du Matériel de Chemins de fer a été créée le 1<sup>er</sup> octobre 1922, lors de la suppression de l'Ecole de Chemins de fer. Elle assure la plus grande partie des services qui incombaient à cette Ecole, à l'aide de deux organes qui la composent: l'Etablissement central du matériel de chemins de fer et la Section d'Etudes du Matériel de chemins de fer. Elle fait partie de la Brigade des chemins de fer, en même temps que les 5<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> Régiments du Génie.

C'est uniquement la Section d'Etudes qui est chargée de toutes les études relatives à la construction, à l'amélioration et à l'emploi du matériel militaire de chemins de fer, à l'exclusion des régiments de sapeurs de chemins de fer dont le rôle est réduit à l'instruction des sapeurs.

Pour être à même de remplir dans de bonnes conditions les missions diverses qui lui sont fixées par les Instructions ministérielles, la Section d'Etudes du Matériel de chemins de fer doit suivre de près les questions industrielles et être renseignée sur le développement des moyens techniques utilisés par les Réseaux.

C'est dans ces conditions seulement qu'elle peut:

- orienter les études de matériels (engins de levage, moteurs, locotracteurs, ...) en fonction des types courants industriels.

- donner à ces matériels toute la puissance et la souplesse compatibles avec les progrès de l'industrie (métallurgie, liants hydrauliques, mécaniques, ....)

- éviter des recherches couteuses et des tatonnements multiples pour des engins (wagons poseurs de voie, tire-fonneuses, bourreuses et saboteuses mécaniques) qui, sous l'influence des nécessités économiques actuelles, se développent et se perfectionnent chaque jour dans les entreprises.

- limiter .....

- limiter au strict minimum les prévisions en approvisionnements de mobilisation pour des matériels (draisines de chantiers, bétonnières, etc...) dont l'emploi est de plus en plus répandu.

A ces divers points de vue, les renseignements qu'on peut recueillir auprès des Réseaux sont extrêmement précieux.

Je vous serais très reconnaissant de vouloir bien:

- me faire signaler en temps utile:

les chantiers } travaux neufs (infras&tructure et supers-  
( tructure), renouvellement.

les essais } essais d'outillage, de draisines, de loco-  
( tracteurs.

les expériences } mesure d'effets dynamiques, auscultation  
( des ouvrages.

les recherches } emploi d'aciers spéciaux dans les ponts,  
en cours dans vos différents Services;

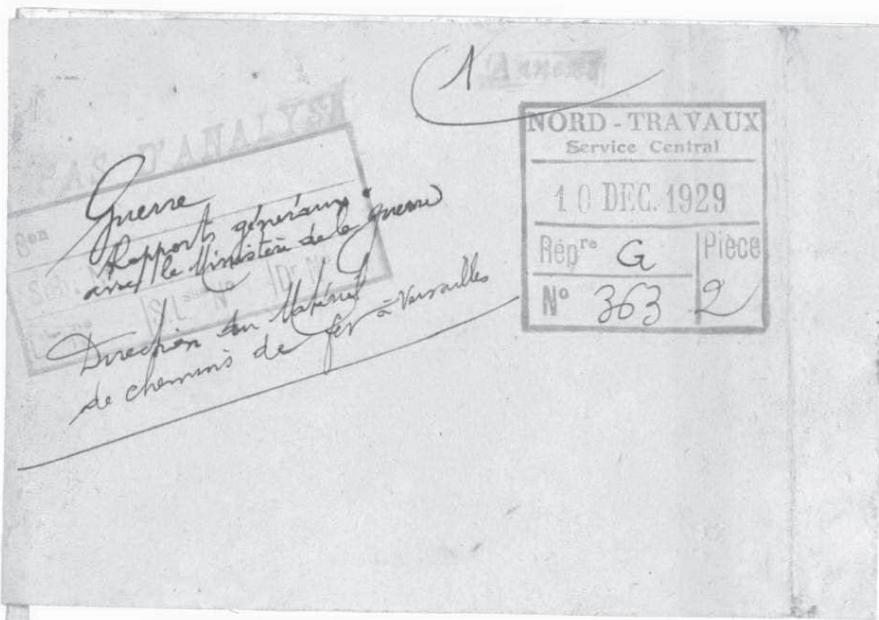
- et inviter vos Services techniques à donner aux Officiers de la Direction du Matériel de Chemins de fer toutes facilités pour se documenter dans les limites ci-dessus.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général,  
avec mes remerciements, l'assurance de ma considération  
très distinguée.

signé .....

Monsieur Letellier

pour projet de réponse  
et instructions à donner  
tout à vous,  
"Javary"



6 Décembre

Copy in m m ~~Gett  
George  
Edmonville~~ ~~Chrysanthemum  
Collins  
Bartley~~

Paris, le 24 Octobre 1929

6 Dumbre

29  
McCollumville  
Pomatomus A. m.  
Swamp white 4/6 2/1

coffee - Mr Flannery (Collected  
Papuas (Chandy)  
Papuas (Chandy)  
Papuas (Chandy)

### Le Directeur de l'Exploitation

sieur le Colonel Directeur du Ma  
Chemins de Fer à VERSAILLES.

T. V. K.

Par lettre n° 2465 du 12 octobre courant, vous avez

bien voulu me donner connaissance de l'organisation et des attributions de la Direction du Matériel de Chemins de Fer, appeler mon attention sur ce que et me demander, pour permettre à la Section d'Etudes qui en fait partie de remplir dans de bonnes conditions les missions diverses qui lui sont fixées par les Instructions Ministérielles, de vous renseigner sur :

sur le développement des moyens techniques utilisés par les

Réseaux, et, à cet effet, de vous signaler en temps utile:  
Vous me demandez une consigne.

1<sup>o</sup> - les chantiers ( travaux neufs - infrastructure et superstructure -, renouvellement );

2°- les essais ( essais d'outillage, de draisines, de lec-tracteurs ):

3°- les expériences ( mesure d'efforts dynamiques, auscultation des ouvrages);

4°- les recherches (emploi d'acières spéciaux dans les ponts),  
en cours dans mes différents services, et d'inviter les services techniques du Réseau à donner aux Officiers de la Direction du Matériel de Chemins de Fer toutes facilités pour se documenter dans les limites ci-dessus.

J'ai l'honneur de vous ~~faire~~ <sup>l'honneur de vous</sup> informer que les divers services techniques du Réseau sont à l'entière disposition des Officiers de la Direction du Matériel de Chemins de Fer pour



nos ouvrages métalliques ont été établis avec l'acier ordinaire au carbone (42 k. de résistance, 25 % d'allongement).

S'il était décidé, même à titre d'essai, d'employer des aciers spéciaux à haute résistance pour des constructions métalliques du Réseau, je ne manquerai pas de vous en aviser.

Copie à MM. MOYRAND  
COLLIN  
TETTELIN

POGNON (CHAUDY)  
PETIT

FLAMENT (COLLONVILLE)

ANNEXE  
NORD - TRAVAUX  
Sous le Central  
5.1 DEC 1929  
Rép're G. Pièce  
N° 363 2  
chargés de faire le nécessaire pour A. Il y a lieu, en particulier, de faire connaître, dès que possible, au Colonel Directeur du Matériel des Chemins de fer à VERSAILLES, sous la signature de M. TETTELIN, les grands chantiers des Travaux neufs et de substitution à ouvrir en 1930.

DUPLICATA  
DE LA  
MINUTE

fait

11 décembre 1929  
Dciale

Le DIRECTEUR de l'EXPLOITATION,  
à Monsieur le COLONEL, DIRECTEUR du MATERIEL  
des CHEMINS de FER,

VERSAILLES

T. V. E.

Par lettre n° 2485, du 12 octobre 1929, vous avez bien voulu me donner connaissance de l'organisation et des attributions de la Direction du Matériel de Chemins de fer et appeler mon attention sur ce que la Section d'Etudes qui en fait partie doit, pour remplir dans de bonnes conditions les missions diverses qui lui sont fixées par les Instructions ministérielles, suivre de près les questions industrielles et être renseignée sur le développement des moyens techniques utilisés par les Réseaux.

Vous me demandez, en conséquence, de vous signaler, en temps utile:

1°- les chantiers (travaux neufs - infrastructure et superstructure - renouvellement);

.....

2°- les essais (essais d'outillage, de draisines, de loco-tracteurs);

3°- les expériences (mesure d'efforts dynamiques, auscultation des ouvrages);

4°- les recherches (emploi d'aciers spéciaux dans les ponts) en cours dans les différents services du Réseau,

et d'inviter les Services techniques du Réseau à donner aux Officiers de la Direction du Matériel de Chemins de fer toutes facilités pour se documenter dans les limites ci-dessus.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les divers Services techniques du Réseau du Nord se sont toujours tenus et continueront à se tenir à l'entière disposition des Officiers de la Direction du Matériel de Chemins de fer pour les documenter sur les diverses questions que vous avez vous-même énumérées.

Comme par le passé, ces Officiers n'auront qu'à s'adresser à l'Ingénieur en Chef de la Division intéressée (Exploitation, Traction, Voie) qui les mettra immédiatement en rapport avec les Services compétents pour leur donner les renseignements nécessaires et leur faciliter, le cas échéant, l'examen du matériel et la visite des chantiers.

Je rappelle à mes Services d'avoir:

1°- ....

- A
- 1<sup>o</sup>- à vous aviser, en temps utile, de l'ouverture des chantiers intéressants, de la mise à l'essai d'outillage ou de nouvelles méthodes de travail;
- 2<sup>o</sup>- à vous tenir au courant des expériences sur les ouvrages d'art et des recherches sur l'utilisation des aciers spéciaux dans la construction de tabliers métalliques.

*Signé : Faray*

Monsieur LENGLIN,

Exemplaire supplémentaire à  
retourner à M. TETTELIN après signa-  
ture et, s'il y a lieu, en indiquant,  
à l'encre rouge, les modifications,  
additions et suppressions qui auraient  
été apportées.

Paris, 1<sup>er</sup> *Janvier 1914*  
*AN*

8363  
3

M. TETTELIN

Ingénieur en Chef des Travaux et de la Surveillance

De la part de

M. le Directeur de l'Exploitation

Le Secrétaire de l'Exploitation.

11 DEC 1929



copie

Sect. G. Guerre  
Rapport préparant à la guerre  
Carte de la situation à Versailles  
Prévoir du matériel de  
Chemins de fer. Le DIRECTEUR de l'EXPLOITATION,  
Monsieur le COLONEL, DIRECTEUR du MATERIEL  
des CHEMINS de FER,  
VERSAILLES.

D. 8973

T.V.E.

Par lettre n° 2465, du 12 octobre 1929, vous avez bien voulu me donner connaissance de l'organisation et des attributions de la Direction du Matériel de Chemins de fer et appeler mon attention sur ce que la Section d'Etudes qui en fait partie doit, pour remplir dans de bonnes conditions les missions diverses qui lui sont fixées par les Instructions ministérielles, suivre de près les questions industrielles et être renseignée sur le développement des moyens techniques utilisés par les Réseaux.

Vous me demandez, en conséquence, de vous signaler en temps utile:

1°- les chantiers (travaux neufs - infrastructure et superstructure - renouvellement);

2°- les essais (essais d'outillage, de draisines, de loco-tracteurs);

3°- .....

3°- les expériences (mesure d'efforts dynamiques, auscultation des ouvrages);

4°- les recherches (emploi d'aciers spéciaux dans les ponts), en cours dans les différents services du Réseau, et d'inviter les Services techniques du Réseau à donner aux Officiers de la Direction du Matériel de Chemins de fer toutes facilités pour se documenter dans les limites ci-dessus.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les divers Services techniques du Réseau du Nord se sont toujours tenus et continueront à se tenir à l'entière disposition des Officiers de la Direction du Matériel de Chemins de fer pour les documenter sur les diverses questions que vous avez vous-même énumérées.

Comme par le passé, ces Officiers n'auront qu'à s'adresser à l'Ingénieur en Chef de la Division intéressée (Exploitation, Traction, Voie) qui les mettra immédiatement en rapport avec les Services compétents pour leur donner les renseignements nécessaires et leur faciliter, le cas échéant, l'examen du matériel et la visite des chantiers.

Je rappelle à mes Services d'avoir:

1°- à vous aviser, en temps utile, de l'ouverture des chantiers intéressants, de la mise à l'essai d'outillage ou de nouvelles méthodes de travail;

2°- à vous tenir au courant des expériences sur les ouvrages d'art et des recherches sur l'utilisation des

.....

aciérs spéciaux dans la construction de tabliers métalliques.

*Le Directeur de l'Exploitation*

*Signé : JAVARY*

*CLASSÉ*



-sichtweise:

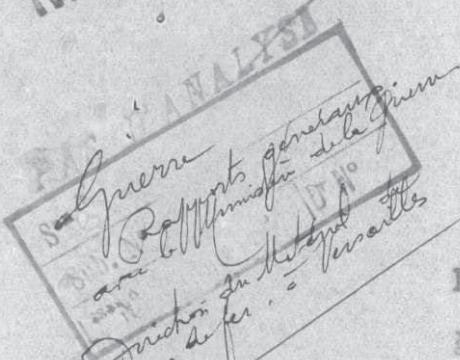
- liste des travaux les plus intéressants
  - qui seront exécutés en 1930
  - Gravure d'exécution
  - Nature des travaux
  - Conditions d'exécution et particularités (machines et appareils mis en œuvre, etc.)
    - et aménagements
    - homologué agent des réseaux avec
    - lesquels l'officier désigné pour la visite des chantiers, sera en tout cas rapport.

Similarly again, however,  
L'origine in chief, expression  
of our sentiment respectively

Levitt

T.S.E.  
F.D.

MINUTE



fait en date du 26/1/1930  
Par le Génie de la Direction du Matériel des Chemins de fer

24 Janvier 1930.

L'Ingénieur en Chef des Travaux & de la Surveillance,  
à Monsieur le Capitaine VERRIEN du 5<sup>e</sup> Régiment du  
Génie, à VERSAILLES.

SUD-TRAVAUX	
Service Central	
12 FEV 1930	
Rép <sup>re</sup> G.	Pièce
633	5

Par lettre du 18 Janvier courant, vous avez bien voulu me demander une entrevue pour la mise au point du programme de visites, par un officier du Génie, des divers chantiers prévus à ouvrir en 1930, sur le Réseau du NORD, et susceptibles d'intéresser la Direction du Matériel des Chemins de fer.

J'ai l'honneur de vous informer que Mr. FLAMENT, Ingénieur en Chef Adjoint de l'Entretien, pourra vous recevoir, à cet effet, à son Cabinet, 18, rue de Dunkerque, le mardi 28 Janvier, dans la matinée, ou, en cas d'impossibilité de votre part, à toute autre date que vous lui indiqueriez quelques jours à l'avance.

CLASSE

COPIE POUR M<sup>r</sup> CHAUDY

COPIE à Monsieur LOISEAU.

fait décalquée  
le 6/3  
Ouvrage à l'angle  
d'Erment et Valmondois  
M. le Directeur du Matériel  
des Chemins de Fer  
M. le Directeur du Matériel



MINUTE

Février 1930.

Greve  
le Directeur général avec  
le Directeur de la gare  
Direction du Chemin de fer - Versailles

L'Ingénieur en Chef des Travaux et de la Surveillance,

à Monsieur le Colonel, Directeur du Matériel  
des Chemins de Fer,  
à VERSAILLES

T.E.M.

Par lettre du 11 Décembre 1929, M. le Directeur de l'Exploitation vous a fait connaître, comme suite à votre demande antérieure (lettre n°2465 du 12 Octobre 1929) qu'il rappelait à ses Services d'avoir, le cas échéant, à vous tenir au courant des expériences qui seraient faites sur les ouvrages d'art, mesure d'efforts dynamiques, auscultation des pièces, etc...)

J'ai l'honneur de vous informer que notre Compagnie a l'intention de procéder, sur le tablier métallique du "PONT RICHBOUT" sur l'Oise (Kil. 28<sup>400</sup> de la ligne d'ERMONT à VALMONDOIS) à des mesures d'efforts élastiques à l'aide d'enregistreurs MESNAGER dans le but d'apprécier les différences des effets dynamiques avant et après soudure des joints de rails sur ce tablier.

.....

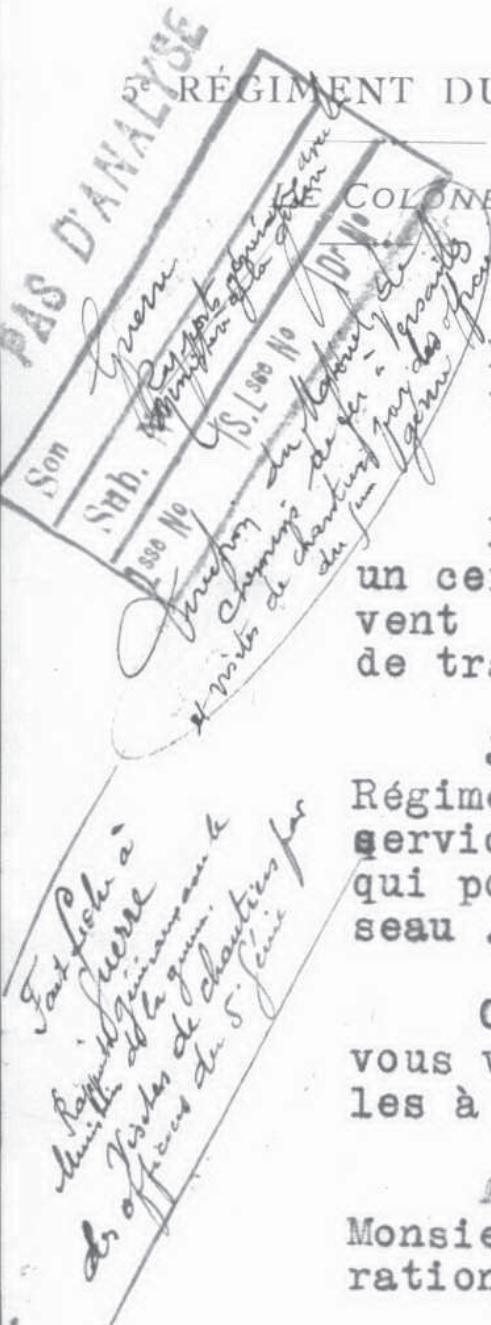
Le première série d'expériences avant soudure des joints de rails aura lieu le 20 Février courant ; la deuxième série, aura lieu après soudure des joints à une date à fixer ultérieurement.

Dans le cas où ces essais pourraient intéresser la section d'Etudes de la Direction du Matériel des Chemins de Fer, vous voudrez bien prier l'officier chargé de les suivre de se mettre directement en rapport avec M. CHAUDY, Ingénieur Principal des Etudes du Matériel des Voies, 95, rue de Maubeuge à PARIS.

Veuillez agréer, Monsieur le Colonel, l'expression de mes sentiments dévoués.

13/2 B E

CLASSE E



RÉGIMENT DU GÉNIE

COLONEL

Versailles, le

13 Janvier 1931  
20 JANV 1931

23<sup>re</sup> G  
N° 7123 7  
Pièce

Monsieur l'Ingénieur en chef, Chef du Service de la voie, du Réseau du Nord.

D'après les instructions Ministérielles, un certain nombre d'Officiers du Régiment doivent faire chaque année des visites de chantier de travaux importants de voie ferrée.

J'ai désigné le Capitaine VERRIEN de mon Régiment pour se mettre en rapport avec votre service, au sujet des travaux de cette catégorie qui pourraient avoir lieu en 1931 sur votre réseau.

Comme les années précédentes, j'espère que vous voudrez bien donner tous renseignements utiles à l'Officier désigné.

Avec mes remerciements, veuillez agréer Monsieur l'Ingénieur, l'assurance de ma considération distinguée.

19 JANV 1931

M. GABOURIE

In. Flament

Recus réception de suite

Mr Colbournie

19/1/31 M. Flament

ci-joint sujet de réponse

21/1/31

CLASSEUR CT

expédié  
le 29/1/31

Versailles le 18-1-31

NORD - TRAVAUX	
Service Central	
11 AVR. 1931	
Rep. G.	1908
No 7/23	7

Capitaine l'ingénieur

Designé par mon chef en  
corps couleur argent de laissé  
avec notre usine, j'ai l'honneur  
de vous demander de vouloir  
lui une faire connaitre la date  
à laquelle je pourrai me présenter  
dans votre service pour prendre  
connaissance de la liste des  
travaux intéressants projets  
pour l'année 1931.

Veiller agrie, honneur l'In-  
génieur en chef, l'expression de  
mes sentiments respectueux.

Y. Guérard

Capitaine Verrier 5<sup>e</sup> R<sup>e</sup> de l'artillerie

au Quartier à Versailles.

C. joint / motif d'opposition  
C. 29/1/31

CLASSEER  
29/1/31

Copy in my. Collection.

1 Annes

Par, le 29 Janvier 19

# ~~NORD - TRAVAUX~~

11 AVR. 1931

Rép<sup>re</sup> G. ~~de~~ Pièce  
N° 7123 8

1er Juin 1951

Il y a un clif de Terre et de la roche  
au S de Mar a +

Rép. G. de Pièce  
N° 7123 8

Monarchs colon. Count 65 by day

a Ferrier.

J'ai l'honneur de vous accorder nuptioij de ~~notre~~ cette lettre  
du 13 Janvier c<sup>t</sup>, par laquelle vous avez bien voulu me faire  
connaître que le capitaine Verrion, de votre Régiment, venait  
d'arriver pour se mettre en rapport avec mon service au  
sujet ~~de~~ <sup>de la</sup> Visite à faire, par un officier du Génie, des  
échantillons de travaux importants de voir faire à ouvrir en  
1921 sur le Risan du Nord.

Varren

mon capitaine m'a assuré de l'autre part, et ~~je~~  
l'assure à laquelle il pourra se présenter depuis son arrivée  
à l'assistance pour ce même service. Quant à moi  
je suis informé par ce même service. Quant à moi  
je lui accorde l'assistance que il pourra faire à l'assistance  
et je donne des instructions  
pour que sans renregement utiles soient donnés à ce officier  
Savillay après, mon colonel, l'assurance de  
ma considération distinguée.

## *L'Ingenieur en Chef des Travaux et de la Surveillance*

5 1/2

CLASSEUR

ayé le colonel C<sup>te</sup> le 5<sup>e</sup> Régiment de Génie à Verneuil.

ANNEXE

J.LT. COPIE à Monsieur COLLONVILLE

DUPLICATA  
DE LA  
MINUTE

*Théodore*

NORD - TRAVAUX	
Service Central	
11 AVR. 1931	
Rép <sup>re</sup> G.	Pièce
N° 7123	8

29 JAN. 1931

T.V.E.

L'INGENIEUR en CHEF  
des TRAVAUX et de la SURVEILLANCE

à Monsieur le COLONEL  
Commandant le 5<sup>ème</sup> Régiment du Génie à VERSAILLES

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre du 13 janvier courant, par laquelle vous avez bien voulu me faire connaître que vous avez désigné M. le Capitaine VERRIEN, de votre Régiment, pour se mettre en rapport avec mon service au sujet de la visite de chantiers de travaux importants de voie ferrée à ouvrir en 1931 sur le Réseau du Nord.

Monsieur le Capitaine VERRIEN n'ayant demandé d'autre part la date à laquelle il pourra se présenter dans mes services, je l'avise par ce même courrier, que Monsieur FLAMENT, Ingénieur en Chef-Adjoint de l'Entretien pourra le recevoir le vendredi 30 courant dans la matinée et je donne des instructions pour que tous renseignements utiles soient donnés à cet Officier.

Signé : TETTELIN

Copie à M. Collard

Ministre

1 ANNEXE

Paris le 29 juillet 1931

NORD-TRAVAUX

Service Central

19 AVR. 1931

Rép. G.

Pièce

N° 7123

9

l'Ingenieur en chef des Travaux et de la Surveillance  
monser le Capitaine Verrey du 5<sup>e</sup> Régiment du génie  
à Verneuil.



Par lettre du 18 juillet C<sup>t</sup>, vous avez bien voulu  
de nous faire connaître la date  
me demander une interview pour la mise au point de programme  
à laquelle vous feriez nous projeter dans  
le vaste, par un officier de l'Etat-Major, des chantiers pour  
mon service pour prendre connaissance de la  
à avoir en 1931 sur le réseau des Nord et susmentionné  
échéance des travaux interrompus, projets pour l'après  
d'intéresser la direction du matériel des Chemins de fer.

J'ai l'honneur de vous informer que M<sup>r</sup> Blamont,  
Ingenieur en chef adjoint de l'Entretien, pour nous servir, à  
est effet, à son cabinet, 18 rue de Dunkerque à Reuilly.  
Il connaît dans la matière: ou, en cas d'impossibilité de  
retrouver, à toute autre date que <sup>Wendy</sup> ~~celle~~ <sup>Wendy</sup> ~~lui~~ indiquée  
quelques jours à l'avance.

Je vous prie de croire

à

HS E

CLASSE

J.LT.

COPIE à Monsieur COLLONVILLE

ANNEXE

DUPLICATA  
DE LA  
MINUTE

NORD - TRAVAUX	
Service Central	
11 AVR. 1931	
Rép <sup>re</sup> G.	Pièce
M <sup>o</sup> 7123	9

29 JAN. 1931

T.V.E.

L'INGENIEUR en CHEF  
des TRAVAUX et de la SURVEILLANCE

à Monsieur le Capitaine VERRIEN  
du 5<sup>ème</sup> Régiment du Génie à VERSAILLES

Par lettre du 18 janvier courant, vous avez bien voulu me demander de vous faire connaître la date à laquelle vous pourriez vous présenter dans mon service pour prendre connaissance de la liste des travaux intéressants, projetés pour l'année 1931.

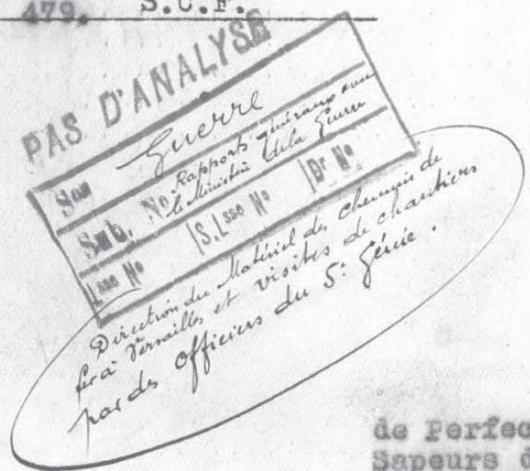
J'ai l'honneur de vous informer que M. FLAMENT, Ingénieur en Chef-Adjoint de l'Entretien, pourra vous recevoir, à cet effet, à son cabinet, 18 rue de Dunkerque, le vendredi 30 courant dans la matinée, ou, en cas d'impossibilité de votre part, à toute autre date que vous voudrez bien lui indiquer quelques jours à l'avance.

Signé : TETTELIN

REGION DE PARIS

5<sup>e</sup> Régiment du Génie  
Ecole de Perfectionnement  
de Versailles des Officiers  
de Réserve de Sapeurs de  
Chemins de Fer.

N<sup>o</sup> 479. S.C.F.



M.J.M. Versailles, le 17 AOUT.

NORD TRAVAUX  
Service Central  
1931  
17 AOUT 1931  
N° G Pièce  
7123 10

Le Colonel PHILIPPE,  
Commandant le 5<sup>e</sup> Régiment du Génie  
Directeur de l'Ecole de Perfectionnement  
de Versailles des Officiers de Réserve  
de Sapeurs de Chemins de Fer,

à

Monsieur l'Ingénieur en Chef du Service des  
Travaux et de la Voie du Réseau du Nord,  
93, Rue de Maubeuge,  
PARIS.

Etant chargé de la direction de l'Ecole  
de Perfectionnement des Officiers de Réserve de  
Sapeurs de Chemins de Fer, j'ai prévu pour leur  
instruction, la visite et l'étude de plusieurs  
chantiers de travaux correspondant à ceux que ces  
Officiers pourraient avoir à diriger en campagne.

J'ai l'honneur de vous demander si, dans  
le cas où vous envisageriez, non loin de Paris,  
l'exécution de travaux de renouvellement de voie,  
ou de battage de pilots, ou tous autres travaux  
susceptibles, non seulement d'intéresser les Officiers  
de Réserve de Sapeurs de Chemins de Fer, mais encore  
d'être profitables à leur instruction, vous accepteriez la visite de ces chantiers par ces Officiers.

Dans l'affirmative, je vous serais très  
obligé de bien vouloir me faire connaître les époques  
où ces travaux seraient intéressants à visiter.

A titre d'indication, une première séance  
est prévue dans le courant de la semaine du 19 au  
24 Octobre, et une autre le Dimanche matin 13 Décembre.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ingénieur en  
Chef, l'assurance de ma considération la plus  
distinguée,

Pour le Colonel PHILIPPE,

P. O.

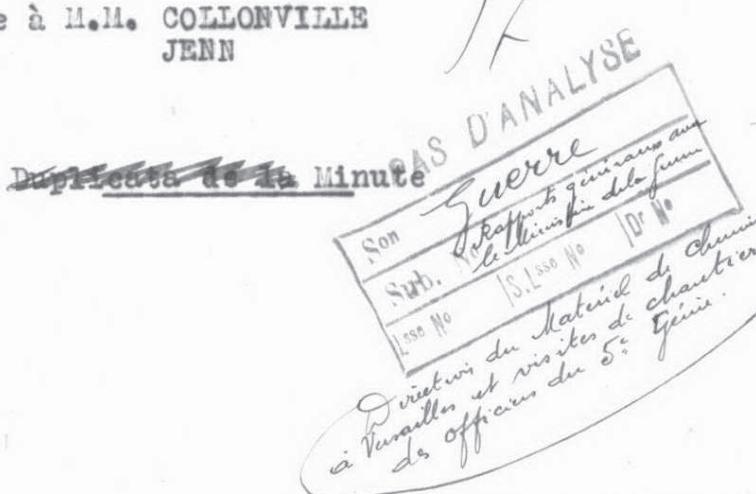
Le Chef de Bataillon Casal

du Dépôt Matériel de Chemins de Fer de Versailles

27/8/31  
C.-Joint projet de réponse  
à M<sup>r</sup> le Colon. Philippe.  
Expédié  
le 1/9/31

CLASSEUR

Copie à M.M. COLLONVILLE  
JENN



NORD - TRAVAUX	
Service Central	
5 SEP 1931	
Rép <sup>re</sup> G.	Pièce
N <sup>o</sup> 7123	11

- 1 SEPT. 1931

~~Sept 1931~~

L'Ingénieur en Chef des Travaux et de la Surveillance,

à Monsieur le Colonel PHILIPPE,  
Commandant le 5<sup>e</sup> Régiment du Génie  
Directeur de l'<sup>1<sup>e</sup></sup> Ecole de Perfectissement de Versailles  
des Officiers de Réserve de Sapeurs de Chemins de fer

T. V. E.

Par lettre N<sup>o</sup> 479 S.C.P. du 17 Août, m'avisant que vous êtes chargé de la Direction de l'<sup>1<sup>e</sup></sup> Ecole de Perfectissement des Officiers de Réserve de sapeurs de Chemins de fer vous m'avez demandé si, dans le cas où j'envisagerais, non loin de Paris, l'exécution de travaux de renouvellement de voies, de battage de pilotis, ou tous autres travaux susceptibles d'intéresser des Officiers du Génie et d'être profitable à leur instruction, j'accepterais de les faire visiter par ces Officiers.

Dans l'affirmative, vous m'avez prié en outre, de vous faire connaître les époques auxquelles ces travaux seraient intéressants à visiter.

Vous ajoutez qu'une première séance d'instruction est prévue dans le courant de la semaine du 19 au 24 Octobre, et une autre le dimanche matin 13 Décembre.

.....

J'ai l'honneur de vous informer que j'autoriserais volontiers ces visites le cas échéant, mais qu'étant donné la période pendant laquelle vous les prévoyez, le nombre de chantiers en route à ce moment sera très restreint. En particulier, tous nos travaux de renouvellement de voie seront entièrement terminés. Toutefois, nous poursuivons aux environs de Paris, des travaux de reconstruction d'un pont sur l'Oise à Pontoise, qui pourraient présenter un réel intérêt pour vos officiers. Ils comportent en effet le remplacement d'un ~~grand~~ tablier en fer à 4 travées par un tablier en acier à 3 travées avec renforcement d'une culée et d'une pile en rivière, et la suppression de deux appuis intermédiaires.

La visite pourrait être faite de préférence dans le courant de la semaine du 19 au 24 Octobre, le jour qui vous conviendrait le mieux. Il suffirait que vous m'en avisiez quelques jours à l'avance, afin de me permettre de prendre toutes dispositions utiles à cet égard.

Veuillez agréer, Monsieur le Colonel, l'expression de mes sentiments distingués.

*d*  
l'Ingénieur en Chef  
des Travaux et de la Surveillance

*KK* *E*

*CLASSEER*

## REGION DE PARIS

-----

5° Régiment du Génie

-----

Ecole de Perfectionnement  
de Versailles des Officiers  
de Réserve de Sapeurs de  
Chemins de Fer.

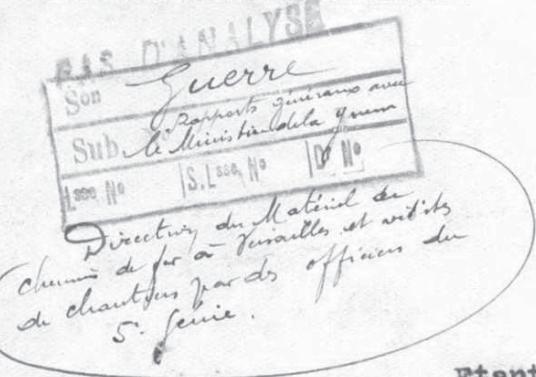
-----

N° 178 S.C.F.

Versailles, le 6 Février 1932

Le Colonel PHILIPPE, *Bertière*Commandant le 5° Régiment du Génie  
Directeur de l'Ecole de Perfectionnement  
de Versailles des Officiers de Réserve  
de Sapeurs de Chemins de Fer,

à

Monsieur l'Ingénieur en Chef des Travaux  
et de la surveillance de la Compagnie des  
Chemins de Fer du Nord,  
18, rue de Dunkerque, PARIS 10°.

9 FEV 1932

M. GAMBOURIAC

D. Flamant

E

Major D. Collonville  
Réponse à faire  
Demande de l'ordre

MK

Etant chargé de la Direction de l'Ecole de Perfectionnement des Officiers de Réserve de Sapeurs de Chemins de Fer, j'ai prévu au programme, la visite et l'étude de plusieurs chantiers de travaux de renouvellement de voie, ou de battage de pilotis, de lancements de ponts, ou tous autres travaux susceptibles non seulement d'intéresser les Officiers mais encore d'être profitable à leur instruction.

J'ai l'honneur de vous demander si, au cas où vous envisageriez non loin de Paris l'exécution de semblables travaux, vous accepteriez de les laisser visiter par ces Officiers.

Dans l'affirmative, je vous serais très obligé de vouloir bien me les signaler.

A titre d'indication, les visites se feraient au cours des semaines du 14 au 19 Mars, du 20 Juin au 25 Juin, et une autre un dimanche du mois de Juin.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ingénieur en Chef, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

P. le Colonel BERTIERE,  
Le Chef de Bataillon

du Dépôt Matériel de Chemins de fer de Versailles

CLASSEUR

Expédié  
le 25/2/32

Copie à Monsieur COLLONVILLE

Wernke

L'Ingénieur en Chef des Travaux  
et de la Surveillance  
à Monsieur le Colonel  
Commandant le 5ème Régiment du Génie à VERSAILLES

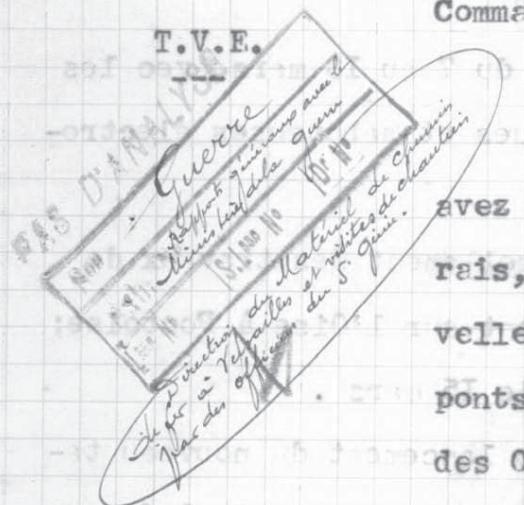
Paris, le 22 Février 1932

1 Anno 1936

29

**NORD-TRAVAUX**  
Service Central  
2 - MARS 1932  
Rép<sup>re</sup> G. Pièce  
N° 298 13

T.V.E.



Par lettre n° 178 S.C.F. du 6 février courant, vous avez bien voulu me demander si, dans le cas où j'envisage-rais, non loin de Paris, l'exécution de travaux de renouvellement de voie, de battage de pilotis, de lancements de ponts, ou tous autres travaux susceptibles d'intéresser des Officiers du Génie, j'accepterais de les faire visiter par ces Officiers, au cours des semaines du 14 au 19 mars, du 20 au 25 juin et un dimanche du mois de juin.

J'ai l'honneur de vous informer que j'autorise volontiers ces visites.

## Les chantiers prévus à ouvrir, non loin de Paris

sont en nombre restreint. Je vous indique ci-après ceux dont l'exécution sera en cours pendant les périodes fixées et qui me paraissent pouvoir intéresser vos Officiers:

Période du 14 mars au 19 mars

- Substitution complète de voies sur départ et retour Pon-toise, aux abords de la gare de Paris, entre les Km 1.700 et 3.700, à exécuter la nuit (23h. à 5h.) du 22 février au 16 mars.

Il sera fait usage de wagons portiques automoteurs de l'Entreprise DROUARD permettant le déchargement et la mise en place des longueurs de voie toutes montées.

100 200 300 400

## bulletin accordeur

- Substitution de rails seulement avec resabotage sur place des traverses sur 2Km.500 de voie, entre la bifurcation de St Ouen-l'Aumône et Epluches (ligne de Paris à Creil par Epluches), aux abords de Pontoise .

Les travaux seront exécutés du 7 au 18 mars avec les

engins **COLLET-LOISEAU**: portiques et saboteuses électro-mécaniques.

Nous exécutons en outre actuellement des travaux de battage de pieux en rivière au pont sur l'Oise à Pontoise; ces travaux seront achevés vers le 15 mars .

Nous comptons procéder ensuite au lancement du nouveau tablier métallique destiné à remplacer le pont actuel dans le courant de septembre prochain.

Dans le cas où vous jugeriez utile de faire visiter ces divers travaux par vos Officiers, votre Représentant pour-

rait, comme les années précédentes, se mettre en rapport avec Monsieur **COLLONVILLE** Ingénieur de la Voie Attelé au Service Central, (18 rue de Dunkerque, qui lui donnerait

tous renseignements complémentaires pour organiser et mettre au point, le cas échéant, d'un commun accord, le programme des visites qui pourraient être envisagées .

Veuillez agréer ...

*Ingénieur en Chef  
des Travaux et de la Revallée*

*H. E.*

*CLAUDET*

Copie à Monsieur COLLONVILLE

L.H.

Duplicata de la Minutte

NORD - TRAVAUX	
Service Central	
2 - MARS 1932	
Rép <sup>r</sup> G.	Pièce
N° 298	13

29 Février 1932

L'Ingénieur en Chef des Travaux  
et de la Surveillanceà Monsieur le Colonel  
Commandant le 5<sup>ème</sup> Régiment du Génie à VERSAILLES.

T.V.E.

Par lettre n° 178 S.C.F. du 6 février courant, vous avez bien voulu me demander si, dans le cas où j'envi-sserais, non loin de Paris, l'exécution de travaux de renouvellement de voie, de battage de pilots, de lancements de ponts, ou tous autres travaux susceptibles d'intéresser des Officiers du Génie, j'accepterais de les faire visiter par ces Officiers, au cours des semaines du 14 au 19 mars, du 20 au 25 juin et un dimanche du mois de juin.

J'ai l'honneur de vous informer que j'autorise volontiers ces visites.

Les chantiers prévus à ouvrir, non loin de Paris sont en nombre restreint. Je vous indique ci-après ceux dont l'exécution sera en cours pendant les périodes fixées et qui me paraissent pouvoir intéresser vos Officiers:

Période du 14 mars au 19 mars

- Substitution complète de voie sur départ et retour Pontoise, aux abords de la gare de Paris, entre les Km 1.700 et 3.700, à exécuter la nuit (23h à 5h.), du 22 février au 16 mars. ....

Il sera fait usage de wagons portiques automoteurs de l'Entreprise DROUARD permettant le déchargement et la mise en place des longueurs de voie toutes montées.

- Substitution de rails seulement avec resabotage sur place des traverses sur 2Km.500 de voie, entre la bifurcation de St Ouen-l'Aumône et Epluches (ligne de Paris à Creil par Epluches), aux abords de Pontoise .

Les travaux seront exécutés du 7 au 18 mars avec les engins COLLET - LOISEAU: portiques et saboteuses électro-mécaniques .

Nous exécutons en outre actuellement des travaux de battage de pieux en rivière au pont sur l'Oise à Pontoise; ces travaux seront achevés vers le 15 mars .

Nous comptons procéder ensuite au lancement du nouveau tablier métallique destiné à remplacer le pont actuel dans le courant de septembre prochain .

Dans le cas où vous jugeriez utile de faire visiter ces divers travaux par vos Offidiers, votre Représentant pourrait, comme les années précédentes, se mettre en rapport avec Monsieur COLLONVILLE Ingénieur de la Voie , (18 rue de la Dunkerque à Paris) , qui lui donnerait tous renseignements complémentaires pour organiser et mettre au point, le cas échéant, d'un commun accord, le programme des visites qui pourraient être envisagées.

Veuillez agréer, Monsieur le Colonel, l'expression de mes sentiments distingués.

Ingénieur en Chef  
des Travaux et de la Surveillance

Signé : TETTEAU

Mr. 14. Vassall PAS D'ANALYSE

## REGION DE PARIS

Versailles, le 5 Mars

1932

5<sup>e</sup> Régiment du Génie  
-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:  
ole de Perfectionnement  
Versailles des Officiers  
Réserve de Sapeurs de  
Chemins de Fer.

N° 212 S.C.F.

Le Colonel PHILIPPE, Bertiau  
Commandant le 5<sup>e</sup> Régiment du Génie  
Directeur de l'Ecole de Perfectionnement  
de Versailles des Officiers de Réserve  
de Sapeurs de Chemins de Fer.

2

**NORD - TRAVAUX**  
Service Central  
**22 MARS 1932**  
Rép<sup>re</sup> G. | Pièce  
N<sup>o</sup> 298 | 14

Monsieur COLLONVILLE

Ingénieur de la Voie  
18 Rue de Dunkerque. Paris.

J'ai l'honneur de vous faire connaitre que Monsieur l'Ingénieur en Chef des travaux et de la surveillance a autorisé la visite de chantiers par les Officiers de Reserve de Sapeurs de Chemins de Fer et m'a prié de me mettre en rapport avec vous pour organiser le programme des visites.

### Les visites auraient lieu

1°) Le lundi 14 Mars à 23 heures sur le chantier de substitution de voie par l'entreprise DROUARD, aux abords de la gare de Paris.

2°) *Le mercredi 16 Mars, substitution de rails avec resabotage de traverses sur place aux abords de Pontoise avec les engins COLLET-LOISEAU.*

Je vous serais reconnaissant de me donner toutes indications utiles pour ces visites avec les heures et les lieux de rassemblement des Officiers, dont le nombre sera une quarantaine environ.

17/18

1819

A rectangular stamp with a double-line border. The letters "S.C." are printed in the top half, and "9 MAR 1952" are printed in the bottom half.

Voir réponse du 9 mars 1832  
de M. Collonge à M. le Colonel Berthière.

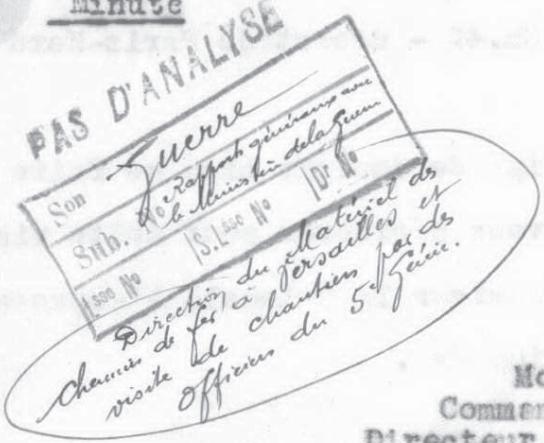
~~CLASSEN~~

Copie à M.M. JENN  
LOISEAU

1 exemplaire. Je vous demande de bien vouloir me renvoyer ce bulletin

Minute

Martin / myriam est à votre



T.V.E.  
---

*PL*  
9 Mars 1932

Monsieur le Colonel BERTIERE  
Commandant le 5ème Régiment du Génie  
Directeur de l'Ecole de Perfectionnement  
de Versailles des Officiers de Réserve de  
Sapeurs de Chemins de Fer à VERSAILLES.

En réponse à votre lettre n° 212 S.C.F. du 5 courant et suite à ma communication téléphonique de ce jour, j'ai l'honneur de vous faire connaître que pour la visite, le mercredi 16 mars, du chantier de substitution de rails avec resabotage de traverses sur place, le programme de ces chantiers a du être modifié par suite des gelées

La visite du chantier A a eu lieu le 16 Ct. avec A la direction de Mr Lorinier B. Ensuite a annoncé à cette visite.

{ et il fonctionnera à cette date sur la ligne de Paris à Valmondois, aux abords de la station de Méry .

Le rassemblement aura lieu à la station de Méry à 9h.56 - départ de Paris-Nord par train 709 à 9h.

Pour le chantier de substitution de voie avec les engins DROUARD, aux abords de la gare de Paris, dont vous aviez prévu la visite le lundi 14 mars à 23 heures, ce chantier sera achevé dans la nuit de 10 au 11 courant, mais un chantier exécuté avec les mêmes engins commencera aux abords de la halte d'Ermont nuit du 17/18 courant et durera 3 nuits .



Chantier A a eu lieu le 16 Ct. avec A la direction de Mr Lorinier B. Ensuite a annoncé à cette visite.

Chantier A a eu lieu le 16 Ct. avec A la direction de Mr Lorinier B. Ensuite a annoncé à cette visite.

\*\*\*\*\*

Le rassemblement pour la visite de ce chantier aurait lieu à Ermont-halte à 0h.45 - départ de Paris-Nord par train 737 à 23h.13 .

Je vous serais obligé de vouloir bien me faire connaître la date que vous déciderez pour cette visite .

Veuillez agréer, Monsieur le Colonel, l'expression de mes sentiments distingués .

Directeur de la Région

et des Services de l'Etat

5

~~CLASSEZ~~

# AFFAIRES GÉNÉRALES

(Répertoire G)

CHEMIN DE FER

du Nord

TRAVAUX ET SURVEILLANCE

Section: N°

GUERRE

Subdivision N° 415 5<sup>e</sup> Section des Chemins de fer de campagne

Liasse N°

Sous-liasse N°

NUMÉROS des Dossiers	DÉSIGNATION DES DOSSIERS	OBSERVATIONS
1	Exercice de Mai 1912.	Des remis par le Bureau du personnel
2.	Documents relatifs à la mobilisation des sections de C. F. C. (remis par le bureau du personnel)	1 <sup>er</sup> documents militaires. Cr. 11
3	Matériel au service de la voie des sections de C. F. C.	
	Dossier général (Dossier remis au bureau du Personnel)	note du 24/11/1914 3 <sup>me</sup> édition

**AFFAIRES LOCALES (LIGNES)**  
(Répertoire L. L. G)

CHEMIN DE FER  
du Nord  
—  
TRAVAUX ET SURVEILLANCE

Section N°

Ligne d- *Guerre*

Subdivision N°

*5 Commission des Chemins de fer*

Liasse N°

Sous-liasse N°

NUMÉROS des DOSSIERS	DÉSIGNATION DES DOSSIERS	OBSERVATIONS
1	<del>Commission générale</del>	
2	<del>Commissaires techniques pour les sous-commissions de réseaux et les organes régulateurs dans le plan A.</del>	
3	Commission Internationale des Chemins de fer	

Guerre

4) 5<sup>ème</sup> Section des chemins de fer de  
campagne.

# AFFAIRES GÉNÉRALES

(Répertoire G)

CHEMIN DE FER  
du Nord  
—  
TRAVAUX ET SURVEILLANCE

Section N°

GUERRE

Subdivision N°

Sections de C. T. de campagne

Liasse N°

Sous-liasse N°

Répertoriée également à :	
Son	Sub.

Dossier N° 2 Matériel du Service de la Soie des  
sections de C. F. de campagne

Registre d'ordre { Année 1921 Nos 1174. { Année 1939 N° 4823  
Année 1930 Nos 6323 " 1940 N° 5522  
Année 1931 Nos 7810 " 1936 N° 7226

Nos des Pièces	DATES des 'Pièces	EXPÉDITEUR	ANALYSE SOMMAIRE	DESTINATAIRE	Nombre d'ANNEXES	OBSERVATIONS
	1921					
1	6 Jan.	Beaucamps		Pognon	1	cl.
2	6 fev	Pognon		Beaucamps	"	cl.
	1930					
3	13 Mai	C. T. de campagne		Cettelet	"	cl.
4	23 Juin	Cettelet	Note f. en le Comte de campagne	Cettelet	"	cl.
5	11 Juillet	Moyeaud		Cettelet	1	cl.
	1931					
6	1er Juillet	5 Mai		Cettelet	2	cl.
7	18 Mai	Collin		Cettelet	1	cl.
8	1er Juin	C. T. de campagne		Cettelet	"	cl.
9	11 Juin	Collin		Cettelet	"	cl.
10	23 Juin	Cettelet		Collin	1	cl.
11	15 Juillet	One check		Cettelet		cl. fiche
	1936					
12	5 Mai	Joassart		Demaux		
13	14 "	-		Parmaury	cl	





M.B

Paris, le 6

Janvier

1921

10 FEV. 1921

Rép<sup>re</sup> G.

Pièce

N° 4174

1

**CINQUIÈME SECTION**

de Chemins de fer  
DE CAMPAGNE

Mon cher Monsieur,

Division de la Voie

S.G. N° 1452

Le Service Central de la

Révision  
des  
Parcs de Sections  
de C.F.C.

Voie (Archives) tient en ap-  
provisionnement à la disposition  
de la 5<sup>e</sup> Section de C.F.C.

un matériel technique à livrer  
en cas de mobilisation de la  
Section.

*M. Leray*  
Approvisionner et  
préparer cette liste pour  
aviser M. Beaucamps  
lorsque cela sera fait

La Section ayant maintenant  
4 Subdivisions au lieu de 3,  
j'ai l'honneur de vous adresser  
ci-joint, la liste du matériel  
technique à approvisionner dès  
maintenant.

*M. Pognon*  
Nouvelle liste  
ci-jointe cette  
à M. Beaucamps.  
10/2/21.

T.S.V.P.

Monsieur POGNON, Ingénieur Ppal, Chef du Service  
Central et du Personnel-Voie.

Je vous serais obligé de vouloir  
bien m'aviser dès que cet approvi-  
sionnement sera constitué.

Votre bien dévoué,

L'Ingénieur de la Voie  
de la 5<sup>e</sup> Section de Chemins de Fer de l'Empire

*Mr Demolles*

Mr le Comte de la Motte

Mr le Comte (comte),

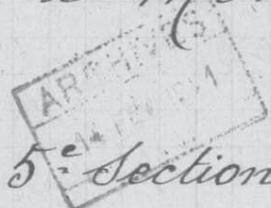
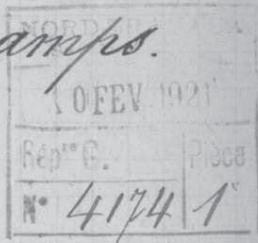
notaire

200

Mr le Comte de la Motte

**Mr Demolles**

Annexe à la lettre S.G n° 1452.  
du 6 janvier 1921 de Monsieur Beaucamps.  
à Monsieur Pagnon.



## Liste C.

Matériel à fournir à la Division de la Voie par  
le service Central de la Voie.

Désignation des Objets	quantités	Observations
Décamètres avec fiches	20-	
Fils à plomb.	35	
Goniomètres avec pieds	8	
Galons	130	
Mèche avec mire parlante et pied.	6	

PARIS DALYSE

Ministre de la Guerre  
545<sup>e</sup> Gendre Chevau de fer  
de Campagne

Matériel de Service de la Voie de  
Section de Campagne

Mon cher Monsieur,

Outillage  
géodésique  
de la 5<sup>e</sup> Section  
des C.F.C.



Paris le 10 Janvier 1921  
O. Loulay  
TOFEV 1921  
Rep G  
N° 4774 2

Comme suite à votre  
lettre du 6 Janvier 1921, j'ai  
l'honneur de vous informer  
que j'ai fait approvisionner  
au Service Central de la Voie  
(Archives) le matériel géo-  
désique repêché à l'état joint  
à ladite lettre.

Ce matériel est dès main-  
tenant à votre disposition

Votre bien dévoué

L'Ingénieur Principal  
Chef du Service Central de la Voie

*Reverdy*

*Reverdy*  
Monsieur Beaucaire Ingénieur de la Voie de la  
5<sup>e</sup> Section des C.F.C.

CHEMIN DE FER

DU NORD

5<sup>e</sup> ET 15<sup>e</sup> SECTION

DE CHEMINS DE FER  
DE CAMPAGNE

RÉGISTRE DU COMMERCE

SEINE N° 52.288

Guerre

J'attends de la compagnie de chemins de fer de campagne  
l'atelier du Service de la Voie  
des sections de chemins de fer de campagne

Paris, le 18 Mai 1930

734

15 MAI 1950

Rép. G

Pièce

6303

3

Le Directeur de l'Exploitation,  
Commissaire Technique du Réseau du Nord,  
à Monsieur TETIENIN, Ingénieur  
en Chef des Travaux et de la Surveillance,  
PARIS. -

M. Petit, Prinote 17/5/20  
M. Garnaud, M.  
M. Flament

Notre réseau a, comme vous le savez, la charge de constituer pour le département de la Guerre, deux Sections de C.G.C. (5<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup>) et l'obligation de doter ces formations, au moment de leur appel à l'activité, d'un parc d'outillage, comprenant un approvisionnement en matières, objets et matériel divers.

En vue de constituer les parcs respectifs des 5<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> Sections, il est prévu que des prélèvements seront faits parmi les approvisionnements du réseau pour les objets et matières d'usage courant.

Cependant, pour certaines catégories de matériel qui, en raison de leur nature, ne sont pas approvisionnées en temps ordinaire, les mesures suivantes sont prévues:

a) Ponts mobiles en bois sur roues.

Le parc de chaque Section doit comprendre 60 ponts mobiles.

Ces agrès ne pourront pas être achetés dans le commerce au moment où les Sections seront appelées à l'activité, en raison du temps nécessaire pour exécuter la commande. Il n'en existe, par ailleurs, aucun approvisionnement dans les Services de la Compagnie et la nature de ces ponts ne permet pas de les stocker.

En conséquence, la solution à laquelle je me suis arrêté, est la suivante:

Les 60 ponts de la 5<sup>e</sup> Section (qui, en principe, est mobilisée avant la 15<sup>e</sup> et dont la convocation n'est précédée d'aucun préavis), seront prélevés parmi ceux en service dans les gares du réseau.

Les 60 ponts de remplacement seront fabriqués par les Ateliers de votre Division, en prenant toutes mesures utiles pour que le délai de fabrication n'excède pas un mois au maximum.

Pour la 15<sup>e</sup> Section, qui n'est susceptible d'être appelée qu'à partir du 30<sup>e</sup> jour de la mobilisation générale, je demande aux Ateliers du Matériel Rouleur, de commencer le montage des 60 ponts prévus pour cette Section, dès le

premier jour de la mobilisation générale, afin de partager la charge de ces fournitures entre les deux Divisions.

Le réseau ne sera ainsi privé des 60 ponts emportés par la 5<sup>e</sup> Section que pendant le temps strictement indispensable aux Ateliers de la 3<sup>e</sup> Division, pour les remplacer et pourra fournir sans nouveaux prélèvements, ceux destinés à la 1<sup>e</sup> Section.

Le Commandant de la 3<sup>e</sup> Section, d'accord avec l'Ingénieur de la Voie de la 5<sup>e</sup> Section, prévoit dans son Journal de Mobilisation, les mesures nécessaires pour que, dans le cas où la 5<sup>e</sup> Section serait mobilisée avec constitution de son parc, le service des Ateliers de la Voie commence le montage des 60 ponts de remplacement en temps utile, et leur envoi en fur et à mesure de leur achèvement, dans les garages, suivant un ordre de priorité prévu à ce Journal.

Je vous serais obligé de vouloir bien me faire connaître votre accord.

### 2) Draisines.

Il est prévu que les Sections emportent chacune 6 draisines.

Le 1<sup>er</sup> Ingénieur de la 5<sup>e</sup> Section a fait observer que, pour utiliser en même temps 6 draisines, il fallait au moins un prévoir une septième en réserve. Il a, en outre, fait connaître que ces sept draisines devraient être d'un type unique et avoir une force de 40 C.V., mais il a ajouté qu'elles ne pourraient vraisemblablement pas être fournies par le réseau, en raison du nombre relativement restreint d'appareils de cette catégorie en service.

D'autre part, des renseignements recueillis, il résulte que les constructeurs demanderaient une année pour les livrer, dans le cas où nous aurions recours à leurs services.

En conséquence, je vous proposerai de prévoir l'acquisition renouvellement progressif de votre parc de draisines, la constitution dans ce parc de deux groupes homogènes, chacun de sept draisines de 30 à 40 C.V., destinées à entrer dans la composition du parc des 2 Sections de 5, 3, 5, et ces d'appel à l'activité.

En attendant de pouvoir disposer de ce nouveau matériel, vous aurois des dispositions à prendre et à communiquer aux commandants des deux Sections, pour permettre de doter provisoirement leur parc des draisines nécessaires prélevées sur vos ressources.

Je vous demanderais de vouloir bien, après examen, me faire connaître votre

accord, que ce soit officiellement dans le Journal de l'Exploitation.

Marolles, le 1<sup>er</sup> juillet 1940. Ingénieur Général des Techniques du Réseau du Nord.

Commissaire Technique Adj.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1940. Ingénieur Général des Techniques du Réseau de l'Est.

Marolles, le 1<sup>er</sup> juillet 1940. Ingénieur Général des Techniques du Réseau de l'Est.

Commissaire Technique Adj.

6542

enregistré le 13/6/30

Ministère de l'Ingenierie en chef

Ci-joint réponse à la Commission Technique

16/6/30 Et

(non fini n° 14)  
du 13/6/30

GLASSER

Signature

J.D. 8542

COPIE A M. M.  
PETIT  
BARMANN (M. GUILLEMAUD)

MINUTE

fait

copie

5<sup>me</sup> Guerre  
Sous-cheminis de fer de campagne.  
Materiel du service des chemins  
de fer au campagne

T-E.

N O T E

pour Monsieur le Commissaire Technique

23 JUIN 1930.

6303 4

*Par lettres du 13 Mai 1930, vous m'avez demandé de prévoir, en cas de mobilisation, d'une part la construction, dans un délai d'un mois, de 60 ponts mobiles en bois sur roues, destinés à la 5<sup>me</sup> section, et d'autre part la fourniture de 2 groupes de 7 draisines 40 Ch.*

*J'ai l'honneur de vous faire connaître que mes Ateliers peuvent assurer la construction des 60 ponts dans le délai imparti, à condition de disposer dès le début des roues et ferrures nécessaires.*

*Il conviendrait donc de prescrire au Service du Petit-Matériel d'avoir toujours, dans son approvisionnement de pièces de rechange, 60 collections complètes de roues et ferrures*

*En ce qui concerne les draisines, je prends note de tenir compte dans le renouvellement progressif de notre parc de la nécessité de pouvoir fournir aux sections de C.F.C. 2 groupes homogènes de 7 draisines 40 Ch. Dans la situation actuelle, les commandes en cours de livraison nous permettront de constituer dans six mois environ un premier groupe homogène de sept draisines Campagne 40 ch. et à titre provisoire un second groupe non homogène de trois draisines Campagne et 4 draisines Renault 40 Ch.*

4 Pognon  
Quelle est la  
cote de 1 ou 2  
groupes?

19/6

M. Barmann.

20/6

Mr P

C

honneur l'Ingénieur en chef Etat  
Le prix unitaire est de 60 000 F.  
ce qui fait 420 000 F par groupe  
de 7 draisines.

21/6/30

Mr P.

CLAUDE

COMPAGNIE  
DU  
CHEMIN DE FER  
DU NORD  
Registre du Commerce Série N° 52.298

XIX<sup>e</sup>-CINQUIÈME SECTION  
DES CHEMINS DE FER  
DE CAMPAGNE

N°

B.M.526.

PARIS

Paris, le 11 Juillet

NORD 1930

16 JUIL 1950

16 JUIL 1950  
Rép<sup>re</sup> G  
N° 6303

NOTE pour Monsieur TETTELIN,

Ingénieur en Chef des Travaux et de la Surveillance,

-----

15/7/30 Suite à votre lettre T.E. du 23 Juin dernier.

M. Cambourneau Je vous adresse la copie d'une lettre que j'envoie à Monsieur LEO,

Q. Pognoz

M. Petit (Pré note copie à l'chemin de fer)

Ingénieur, Chef des Services du Petit Matériel, pour lui prescrire d'avoir toujours dans son approvisionnement de pièces de rechange, les 60 collections complètes de roues et ferrures, à mettre à votre disposition pour vous permettre de construire les 60 ponts mobiles en bois sur roues, destinés à la 5<sup>e</sup> Section de Chemins de fer de Campagne.

Pr le Directeur de l'Exploitation,  
Commissaire Technique du Réseau du N° d.  
L'Ingénieur en Chef de l'Exploitation  
Commissaire Technique Adjoint.

E. L. E. M.

16 JUIL 1930

CLASSEUR

## ANNEXE

11 Juillet

30

NORD-TRAVAUX	
Service Central	
- 1 AOUT 1950	
Rép <sup>re</sup> G.	Pièce
6303	

XXXXXX

Le Directeur de l'Exploitation, Commissaire Technique du Réseau du NORD, à Monsieur LMO, Ingénieur, Chef des Services du petit Matériel, à P A R I S,  
( S/G. de Monsieur P. SARTIAUX, Chef des Services Administratifs), P A R I S . -

B.M. 32

Par ma lettre B.M. N° 394 du 13 Mai dernier, je vous ai fait connaître que, dans le cas d'un appel à l'activité des 5<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> Sections de C.P.C., notre réseau serait dans l'obligation de doter ces formations d'un parc d'outillage comprenant un approvisionnement en matières, matériel et objets divers.

Ce parc comporte, entre autres, et pour chacune des deux Sections, 60 ponts mobiles en bois sur roues.

Afin d'éviter de stocker, dès le temps de paix, les 120 ponts en question, et ces agrès ne pouvant être achetés dans le commerce au moment où les Sections seront appelées à l'activité, en raison du temps nécessaire pour l'exécution de la commande, je me suis arrêté à la solution suivante:

Les 60 ponts destinés à la 15<sup>e</sup> Section, seront fabriqués par les Ateliers du Matériel Rouleur, entre le moment où la mobilisation générale sera décrétée, et celui où la 15<sup>e</sup> Section sera susceptible d'être appelée à l'activité, soit le 30<sup>e</sup> jour de la mobilisation. M. COLLIN, Ingénieur en Chef de la 3<sup>e</sup> Division, m'a fait connaître que le Service du Matériel Rouleur, pourrait monter par ses propres moyens, ces 60 ponts dans les délais prévus.

Les 60 ponts destinés à la 5<sup>e</sup> Section, dont la convocation peut être décrétée en tout temps, seront, par contre, prélevés parmi ceux en service dans les gares du réseau que M. l'Ingénieur en Chef des Services Actifs vient de désigner. Ces ponts ainsi prélevés, seront remplacés, dans un délai qui n'excédera pas un mois, par les ateliers de la 3<sup>e</sup> Division, mais M. TATIEN, Ingénieur en Chef de la 3<sup>e</sup> Division, que j'ai saisi de la question, vient de me faire connaître que ses Ateliers ne pourraient en assurer la construction dans les délais impartis, qu'à la condition de recevoir du Service du Petit Matériel, les roues et ferrures nécessaires.

Je vous prie donc de vouloir bien prendre vos dispositions, pour constituer dans vos services, un approvisionnement suffisant pour pouvoir mettre à la première réquisition, à disposition des ateliers de la 3<sup>e</sup> Division, 60 collections complètes de roues et ferrures.

\*\*\*\*\*

J'attire votre attention sur le fait que ces roues devront être en fer, afin de pouvoir être conservées sans défaillance, et suffisamment résistantes pour supporter le montage des ponts destinés au chargement et au déchargement de pièces lourdes.

Vous voudrez bien me rendre compte des dispositions que vous aurez prises pour l'exécution de ces prescriptions.

Pr le Directeur de l'Exploitation,  
Commissaire Technique du Réseau du Nord,  
L'ingénieur en Chef de l'Exploitation  
Commissaire Technique Adjoint.

Siguié : Muyraud.

PAS D'ANALYSE

Son Guerre  
Sub. No 5: 2 15: Section de  
Ch. de fer de Compagnie

## 2 Annexes

Registre du Commerce  
SEINE N° 52,298

COMPAGNIE

L. Paris, le 5 Mai

CHEMIN DE  
DU NORD *Matériel des sections de  
campagne*

## CINQUIÈME SECTION

DES CHEMINS DE FER  
DE CAMPAGNE

5 cent No 148

Le Commandant de la 5<sup>e</sup> Section de S. F. C.

à Monsieur l'Ingénieur en Chef des Travaux

et de la Surveillance , P A R I S

CONFIDENTIEL

6 MAI 1931

## AL. CAMBOURKAG

Mr. Flament

Dans le cas d'une mobilisation des 5<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> Sections de G.-Fa.G., formées

par notre réseau, il est constitué pour chacune de ces formations, un pare

comportant le matériel remorqueur, roulant et technique, dont la nature et les  
quantités, ainsi que les points de concentration sur notre réseau, sont indi-  
qués au tableau joint. *Enfin les deux séries*

11 A partir de ces points de concentration, chaque paro doit suivre sa  
Section sur la destination aux armées réservées à cette dernière; mais cette  
destination, qui dépend évidemment d'événements imprévisibles dès le temps  
de paix, ne pourrait être connue qu'au moment de l'appel à l'activité des  
Sections.

Or, étant donné le nombre de machines ( dont les types sont indiqués au tableau joint) compris dans le parc de chaque Section ( 140) et malgré leur répartition sur le réseau en 4 points d'où elles devraient être acheminées rapidement sur une destination inconnue à l'heure actuelle, j'éprouve des difficultés à préparer la formation des trains de machines, en l'absence d'instructions réglant les transports de l'espèce, lorsqu'ils sont aussi massifs que ceux auxquels nous devrions faire face au moment du besoin.

Cependant, en raison des faibles délais impartis pour la mobilisation des Sections et qui sont fixés à 36 heures pour la 5<sup>e</sup> et à 6 jours pour la 1<sup>e</sup>, il a paru nécessaire de prévoir dans les journaux de mobilisation,

la 1<sup>re</sup>, il a paru nécessaire de prévoir dans les journaux de mobilisation,

~~GLASSER~~ <sup>la</sup>

les conditions dans lesquelles les parcs seraient formés en trains de matériel, partant des 4 points de concentration prévus. Cette formation, arrêtée une fois pour toutes, serait du reste indépendante et de la destination et des horaires à donner à ces trains.

En conséquence, je viens vous demander de vouloir bien me faire connaître en envisageant que les trains de matériel pourront, sur notre réseau, emprunter les lignes de :

Paris à La Frontière par Saint-Quentin,

Paris à Laon

Amiens à Laon

Amiens à Rouen

Lille à Amiens

Lille à Laon par Aulnoye et Hirson

et enfin, Laon à Liart,

le nombre maximum de machines en feu et froides devant entrer dans la composition des trains, ces machines pouvant être espacées les unes des autres par un certain nombre de véhicules.

## ANNEXE

NORD - TRAVAUX

Service Central

30 JUIN 1951

Rép<sup>re</sup> G.

N° 7810

6

CONFIDENTIEL

5<sup>e</sup> SECTION DE C. P. C. -

Tableau indiquant les 4 points de concentration où seront rassemblés les machines et véhicules divers entrant dans la composition des trains de la Section.

## Trains de Personnel.-

Gare de La Chapelle-Annexe.-

1 voiture A.P.Y.  
2. - D.P.Y.  
12 - C.T.  
2 fourgons E.F.

Gares d'Amiens,  
de Lille-Délivrance  
et de Laon.-

( 1 voiture A.P.Y.  
) 1 - D.P.Y.  
(12 - C.T.  
) 2 fourgons E.F.

## Trains de matériel Technique.-

Gare de La Chapelle-Annexe.-

30 machines du type 3801-3865  
4 fourgons E.M.  
59 wagons couverts  
30 tombereaux 10 tonnes chargés de combustible  
2 wagons de secours  
2 voitures de service  
1 wagon-atelier  
1 wagon-soudure  
12 plateformes chargées de draisines et de  
1 wagon E.Y. chargé de 3 chèvres./diplorys  
1 wagon-grue  
fourgons E.F. (2 par train).

Gare d'Amiens.-

43 machines des types 41001-41098 et 41301-  
43 tombereaux 10 T. chargés de com- / 41542  
3 wagons couverts. / -buistible .  
fourgons E.F. ( 2 par train).

Gare de Lille-Délivrance.-

25 machines des types 41001-41098 et 41301-41542  
25 tombereaux 10 tonnes chargés de combustible.  
20 voitures-dortoirs  
1 wagon couvert  
fourgons E.F. ( 2 par train).

Gare de Laon.-

42 machines des types 41001-41098 et 41301-41542  
42 tombereaux 10 tonnes chargés de combustible  
fourgons E.F. ( 2 par train).  
18 wagons plats.

**CONFIDENTIEL**

**ANNEXE**

**NORD - TRAVAUX**  
Service Central

**30 JUIN 1931**

**Rép<sup>re</sup> G.**

**Pièce**

**7810**

**6**

Tableau indiquant les 4 points de concentration où seront rassemblés 7810 machines et véhicules divers entrants dans la composition des trains de la Section. -

**Trains de Personnel. -**

Gare de La Chapelle-Annexe. - 1 voiture A.P.Y.  
2 - D.P.Y.  
12 - C.T.  
2 fourgons E.F. -

Gares d'Amiens,  
de Lille-Délivrance  
et de Laon. - ( 1 voiture A.P.Y.  
1 - D.P.Y.  
( 12 - C.T.  
) 2 fourgons E.F. -

**Trains de Matériel Technique. -**

Gare de La Chapelle-Annexe. - 18 machines des types 41301-41542 et 41001-41098.  
4 fourgons E.M.  
59 wagons couverts.  
15 wagons plats  
18 tombereaux 10 tonnes chargés de combustible  
1 wagon de secours  
1 voiture de service  
1 wagon-atelier  
1 wagon-soudure  
12 plateformes chargées de draisines et de diplorys  
1 wagon S.Y. chargé de 3 mèvres  
1 wagon-grue  
fourgons E.F. (2 par train).

Gare d'Amiens. - 29 machines des types 3021-3078, 41001-41098 et 41301-41542  
29 tombereaux 10 tonnes chargés de combustible.  
5 voitures-dortoirs  
1 wagon de secours  
1 voiture de service  
3 wagons couverts  
fourgons E.F. (2 par train).

Gare de Lille-Délivrance. - 28 machines des types 3021-3078, 41001-41098 et 41301-41542  
28 tombereaux 10 tonnes chargés de combustible.  
15 voitures-dortoirs  
1 wagon couvert  
fourgons E.F. (2 par train).

Gare de Laon. - 65 machines des types 3021-3078, 41001-41098 et 41301-41542  
65 tombereaux 10 tonnes chargés de combustible.  
fourgons E.F. (2 par train.)



Cabinet  
DE L'INGÉNIEUR EN CHEF  
du Matériel & de la Traction

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE:  
TRACNORD.18.PARIS

Téléphone: Trudaine 04-36

REGISTRE DU COMMERCE  
SEINE N° 52.298

BM N° 7.113

20 MAI 1931

M. GAMBOURNAU

M. Gognon

21<sup>e</sup> M. Chaudy

20 mai

MO2 N° 27 246-37539

PARIS 18<sup>e</sup> - 75-76 Rue de l'Amiral de Coligny 1080  
Téléphone: BOTZAIRES 35-50 et suite (5 lignes)  
B.M. CONFIDENTIEL

4 Annexes

78, Rue des Poissonniers



Paris, le

18 Mai 1931

(18<sup>e</sup> Arrt.)

Mon Cher Camarade,

Au sujet des dispositions à prendre en cas de mobilisation, M. le Commandant de la 5<sup>e</sup> Section de C.F.C., par lettre dont ci-joint copie, demande de lui faire connaître le nombre de machines en feu et froides devant entrer dans la composition des trains, les machines pouvant être espacées les unes des autres par un certain nombre de véhicules.

Pour me permettre de répondre, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me préciser le nombre de machines froides et en feu qui pourraient passer simultanément sur nos ouvrages d'art.

Ci-joint, pour chaque série de machines, un tableau indiquant :

- le poids total en feu,
- le poids total à froid,
- la longueur des machines de tampon à tampon y compris le tender s'il y a lieu.

Votre dévoué Camarade,

L'Ingénieur en Chef du Matériel et de la Traction,

M. Chambard  
21.5.31

Chambard

Ci-joint réponse à M. Collin (copie à M. TETTELIN  
Conformément à la 5<sup>e</sup> Section)

Monsieur TETTELIN, Ingénieur en Chef des Travaux et de la Surveillance à PARIS.

28/6/31  
Rép<sup>re</sup> 628161

CLASSER

30 JUNE 1931

Poids total pour une machine	Longueur des machines de tampon à tampon, y compris le tender s'il y a lieu.
en feu	à froid

COMPAGNIE DU  
CHEMIN DE FER  
du  
NORD

CINQUIEME SECTION

des Chemins de  
fer de Campagne

6 SC N° 150

**CONFIDENTIEL**

COPIE

ANNEXE

Paris le 5 Mai 1931

NORD - TRAVAUX	
Service Central	
30 JUIN 1931	
Rép <sup>re</sup> G.	Pièce
N° 7810 7	

Le Commandant de la 5e Section de C.F.C.  
à Monsieur l'Ingénieur en Chef du Matériel  
et de la Traction à LA CHAPELLE.

Dans le cas d'une mobilisation des 5e et 15e Sections de C.F.C. formées par notre Réseau, il est constitué pour chacune de ces formations, un parc comprenant le matériel remorqueur, roulant et technique, dont la nature et les quantités, ainsi que les points de concentration sur notre Réseau, sont indiqués au tableau joint.

A partir de ces points de concentration, chaque parc doit suivre sa Section sur la destination aux Armées réservés à cette dernière ; mais cette destination, qui dépend d'événements imprévisibles dès le temps de paix, ne pourrait être connue qu'au moment de l'appel à l'activité des Sections.

Or, étant donné le nombre de machines (dont les types sont indiqués au tableau joint) compris dans le parc de chaque Section (140) et malgré leur répartition sur le Réseau en 4 points d'où elles devraient être acheminées rapidement sur une destination inconnue à l'heure actuelle, j'éprouve des difficultés à préparer la formation des trains de machines, en l'absence d'instructions réglant les transports de l'espèce, lorsqu'ils sont aussi massifs que ceux auxquels nous devrions faire face au moment du besoin.

Cependant, en raison des faibles délais impartis pour la mobilisation des Sections et qui sont fixés à 36 heures pour la 5e et à 6 jours pour la 15e, il a paru nécessaire de prévoir dans les journaux de mobilisation, les conditions dans lesquelles les parcs seraient formés en trains de matériel, partant des 4 points de concentration prévus. Cette formation, arrêtée une fois pour toutes, serait du reste indépendante et de la destination et des horaires à donner à ces trains.

En conséquence, je viens vous demander de vouloir bien me faire connaître en envisageant que les trains de matériel pourront, sur notre Réseau, emprunter les lignes de :

Paris à La Frontière par Saint-Quentin,  
Paris à Laon,  
Amiens à Laon,

.....

Amiens à Rouen  
 Lille à Amiens  
 Lille à Laon par Aulnoye et Hirson  
 et enfin Laon à Liart,

le nombre maximum de machines en feu et froides devant entrer dans la composition des trains, ces machines pouvant être espacées les unes des autres par un certain nombre de véhicules.

PELLETREAU

En sorties de machines		En sorties de lait abio	
Sorties	Retour	Sorties	Retour
600.00	000.00	600.00	000.00
600.00 100.00 sorties		600.00	000.00
600.00 100.00 sorties		600.00	000.00
(600.00 + 100.00 : au SI de 100.00 sorties)		600.00	000.00
= 600.00 + 100.00		600.00	000.00
600.00			
(600.00 + 100.00 : au SI de 100.00 sorties)		600.00	000.00
= 600.00 + 100.00		600.00	000.00
600.00			

## ANNEXE

5<sup>e</sup> SECTION DE C.P.C.

Tableau indiquant les 4 points de concentration où seront rassemblés les machines et véhicules divers entrant dans la composition des trains de la Section.

## Trains de Personnel.-

NORD-TRAVAUX	
Service Central	
30 JUIN 1931	
Rep <sup>re</sup> G.	Pièce
N° 7810 7	

Gare de La Chapelle-Annexe.- 1 voiture A.P.Y.  
2 - D.P.Y.  
12 - C.T.  
2 fourgons E.F.

Gare d'Amiens,  
de Lille-Délivrance  
et de Laon.- ( 1 voiture A.P.Y.  
) 1 - D.P.Y.  
( 12 - C.T.  
 ) 2 fourgons E.F.

## Trains de matériel Technique.-

Gare de La Chapelle-Annexe.- 30 machines du type 380I-3865  
4 fourgons E.M.  
59 wagons couverts  
30 tombereaux 10 tonnes chargés de combustible  
2 wagons de secours  
2 voitures de service  
1 wagon-atelier  
1 wagon-soudure  
12 plateformes chargées de draisines et de  
1 wagon S.Y. chargé de 3 chèvres./diplorys  
1 wagon-grue  
fourgons E.F. ( 2 par train).

Gare d'Amiens.- 43 machines des types 4100I-41098 et 4130I-  
43 tombereaux 10 T. chargés de combustible / 41542  
3 wagons couverts. /-bustible .  
fourgons E.F. ( 2 par train).

Gare de Lille-Délivrance.- 25 machines des types 4100I-41098 et 4130I-41542  
25 tombereaux 10 tonnes chargés de combustible  
20 voitures-dortoirs  
1 wagon couvert  
fourgons E.F. ( 2 par train).

Gare de Laon.- 42 machines des types 4100I-41098 et 4130I-41542  
42 tombereaux 10 tonnes chargés de combustible  
fourgons E.F. ( 2 par train).  
15 wagons plats.

# ANNEXE

## 15<sup>e</sup> SECTION DE C.F.C. -

Tableau indiquant les 4 points de concentration où seront rassemblés les machines et véhicules divers entrants dans la composition des trains de la Section. -

### Trains de Personnel. -

Gare de La Chapelle-Annexe. - 1 voiture A.P.Y.  
 2 " " D.P.Y.  
 12 " " C.T.  
 2 fourgons E.F. -

NORD - TRAVAUX	
Service Central	
30 JUIN 1951	
Rép <sup>re</sup> G.	Pièce
N° 7810 7	

Gares d'Amiens,  
de Lille-Délivrance  
et de Laon. - ( 1 voiture A.P.Y.  
 ) 1 " " D.P.Y.  
 ( 12 " " C.T.  
 ) A fourgons E.F. -

### Trains de Matériel Technique. -

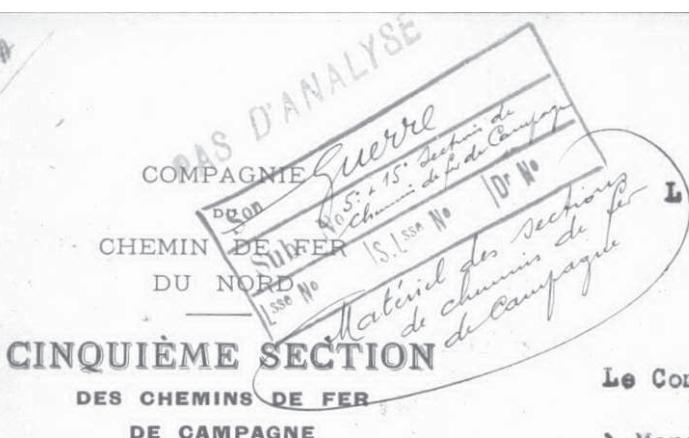
Gare de La Chapelle-Annexe. - 18 machines des types 41301-41542 et 41001-41098.  
 4 fourgons E.M.  
 59 wagôns couverts.  
 15 wagons plats  
 18 tombereaux 10 tonnes chargés de combustible  
 1 wagon de secours  
 1 voiture de service  
 1 wagon (atelier)  
 1 wagon-soudure  
 12 plateformes chargées de draisines et de diplorys  
 1 wagdn S.Y. chargé de 3 shèvres  
 1 wagon-grue  
 fourgons E.F. ( 2 par train).

Gare d'Amiens. - 29 machines des types 3021-3078, 41001-41098 et 41301-41542  
 29 tombereaux 10 tonnes chargés de combustible. / 41542  
 5 voitures-dortoirs  
 1 wagon de secours  
 1 voiture de service  
 3 wagons couverts  
 fourgons E.F. ( 2 par train).

Gare de Lille-Délivrance. - 28 machines des types 3021-3078, 41001-41098 et 41301-41542  
 28 tombereaux 10 tonnes chargés de combustible. / 41542  
 15 voitures-dortoirs  
 1 wagon couvert  
 fourgons E.F. ( 2 par train).

Gare de Laon. - 65 machines des types 3021-3078, 41001-41098 et 41301-41542  
 65 tombereaux 10 tonnes chargés de combustible. / 41542  
 fourgons E.F. ( 2 par train.)

140528



Registre du Commerce  
SEINE N° 52.208  
NORD TRAVERS  
N° 4921

4 JUIN 1931

Rép<sup>re</sup> G Pièce  
N° 7810 8

Le Commandant de la 5<sup>e</sup> Section de C.F.C.

à Monsieur l'Ingénieur en Chef des Travaux

et de la Surveillance, P A R I S

5.S.C. N° 192

Le 5 Mai dernier, je vous ai demandé de vouloir bien me faire connaître dans quelles conditions je pouvais prévoir le départ des trains de matériel de la 5<sup>e</sup> Section, en vous rappelant que le matériel qui serait emmené par cette formation, comprendrait notamment 140 machines.

Pour me permettre de terminer le projet de Journal de Mobilisation de la Section, je vous serais reconnaissant de vouloir bien me faire parvenir ce renseignement.

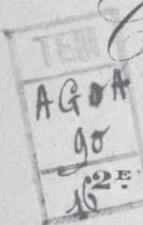
Reunig

ci-joint lettre à Mr Collin  
avec copie à Mr Goursat

16/6/31  
4/6/31

4/6  
20.6

CLASSER



# Compagnie du Chemin de Fer du Nord

2<sup>e</sup> DIVISION

Cabinet  
DE L'INGÉNIEUR EN CHEF  
du Matériel & de la Traction

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE  
TRACNORD-18-PARIS  
Téléphone : Trudaine 04-36

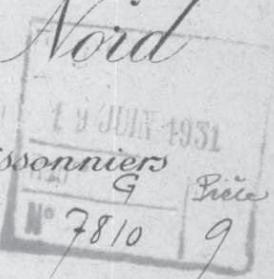
REGISTRE DU COMMERCE  
SEINE N° 52.298

BM N° 7117

Guerre  
5<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> Sections de  
ch. de fer de Campagne  
Matériel des Sections de  
Chemin de fer de campagne

CONFIDENTIEL

78, Rue des Poissonniers



Paris, le 15 juin 1931.

(18<sup>e</sup> Arr<sup>e</sup>)

17 JUN 1931

M. GAMBUREAU

M. Sognon

Par ma lettre BM n° 7.II3 du 18 mai dernier, je vous ai demandé de bien vouloir me renseigner sur le nombre de machines de certaines séries, qui pourraient passer simultanément sur nos ouvrages d'art.

Je vous serais obligé de bien vouloir me faire parvenir votre réponse le plus tôt possible.

Votre dévoué Camarade,

L'Ingénieur en Chef  
du Matériel et de la Traction,

M. Chambard  
19. 6. 31

b) Voir suite domé  
sur la pièce 8

Mme

CLASSEUR

Monsieur TETTELIN, Ingénieur en Chef des Travaux et de la Surveillance.

COPIE POSTE CHAUDY

P<sup>o</sup>  
Copie à M. CHAUDY, avec 1 copie de la lettre  
de M. COLLIN et de ses annexes  
M. FLAMENT (M. COLLONVILLE) avec 1 copie de  
la lettre de M. COLLIN et de ses  
annexes.  
*Gouffat*

Copie à M. PELLETREAU, Commandant (suite à sa lettre  
de la 5<sup>e</sup> Section de C.F.C.) N°148 du 5 Mai 1931  
Son bien dévoué,

NORD - TAVAU  
Service Central  
30 JUIN 1931  
Rép<sup>re</sup> G. Pièce  
N° 7810 10

31  
23 July 1931

Mon Cher Camarade,

Suite à votre lettre B.M. № VII3 du 18 Mai 1931, relative à la circulation, sur certaines lignes du Réseau, des machines en feu <sup>ou</sup> froides devant entrer dans la composition des trains des 5<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> Sections de C.F.CF et appartenant aux séries 3.021-5.075, 3.801-3.865, 4.1001-4.1098, 4.1301-4.1542.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la circulation de ces machines, même en feu, peut être autorisée, sans sujétions spéciales d'encadrement, c'est-à-dire en trains complets, quel que soit, dans chacun d'eux, le nombre de ces machines, sur les parcours suivants :

PARIS-EPLUCHES-CREIL } - St-Quentin  
PARIS-CHANTILLE-CREIL }  
PARIS-SOISSONS-LAON  
AMIENS-TERGNIER-LAON  
AMIENS-ROUEN  
AMIENS-LONGUEAU-ARRAS-DOUAI-LILLE  
LILLE-VALENCIENNES-AULNOYE-ANOR-HIR

~~Sur le parcours LAON-LIART, bien que les ouvrages que les deux parties de voie soient encore assurés, au point, au rail 30 kp, la voie peut également supporter le passage, dans les deux sens.~~

Monsieur COLLIN,  
Ingénieur en Chef du Matériel & de la Traction  
à LA CHAPELLE;

avant tout aussi être autorisé dans les mêmes conditions parce  
que il s'agit d'un passage tout à fait exceptionnel.

~~mêmes conditions, des machines en feu des 4 séries pré-  
cités, il sera nécessaire, en raison de la constitu-  
tion des voies, d'observer les règles suivantes:~~

~~1- Les machines, en feu ou froides, <sup>ne pourront</sup> devront être groupées  
que par deux au plus, chaque groupe étant séparé du groupe  
ou de la machine remorquant le train par des wagons ou  
fourgons ordinaires pesant au plus 4 T. par ~~mètre~~ courant  
hors tampons et formant une longueur de 20 m.00 au  
moins.~~

~~2- Si un groupe quelconque de 2 machines comprend une  
machine en feu <sup>de la ligne</sup> d'une des séries 4.1501-4.1542 ou 3.801-35  
3.841 à 60 (à surchauffe), la deuxième machine du groupe  
ne pourra être qu'une machine froide des mêmes séries ou  
une machine en feu ou froide des autres séries.~~

Votre dévoué Camarade,

L'ingénieur en Chef  
des Travaux et de la Surveillance

30/5/31  Willard Gourbal  
P.S.- J'adresse copie de la présente réponse à M. PELLETREAU,  
commandant de la 5e Section de C.F.C. qui m'a également  
saisi par lettre du 5 Mai 1931.

CLASSEUR

## ANNEXE

NORD - TRAVAUX	
Service Central	
R. 1 JUIN 1931	
Rep. G.	Pièce
N° 7810	10

Mr. Chambard

Le cache n° 5, 3 octobre 1930, vous a été confectionné  
dans le présent dossier en double pour assurance.  
Le rédactionnel pour le type de laiton : bâton sur un  
auteurisé à grand état, en bronze ou en multiple.  
Le marquage bâton sur Cézanne 1 ou 11  
n'a rien.

Quel est le motif pour vous a amener à introduire  
dans le type de l'état : le Coll. , une rédaction  
qui n'est pas sur cette cache ?

2 juillet 1931

Mr. Chambard

3. 6. 31

Mr. Bourdais

Le rédactionnel concernant d'aujourd'hui n'est pas  
et motivé par a fait que, n'est pas et  
accordé aux marchand bâtons en multiple bâtons,  
elle ne l'est pas aux wagons ou trains complétés d'un  
poids l'envir environ à 187 et cela à cause des  
voies 30 et ( voies dont a joint relativement à la circulation,

des wagons de port tonnages /) connue ou  
curiosité la circulation de wagons en  
train complet et que l'ancien train de la  
Société machine (la ville 1 9801 - 3 875) a  
efficacité > 1877, il me paraît nécessaire  
d'expliquer la circulation de wagons en  
train roulé guidé  
(connue roulé guidé)

1879

Le 1<sup>er</sup> juillet, ce fut par le caractère  
circulatoire des wagons lourds que devait être  
fondée au Dorion, mais le caractère  
des wagons de port tonnages.

M. Dorion, qui devait être  
fondé au Dorion, mais le caractère  
des wagons de port tonnages.

1879

M. Chaudry

M. Létellier demanda à monsieur le préfet pour que  
la voie, qui passe devant la gare de la ville  
des machines déterminées, ne pénétrât pas  
dans la gare ; un plus grand nombre de  
machines devaient nécessairement

être déplacées. Puis le voulut faire  
des que la ville  
6<sup>e</sup> juillet 1879

M. Dorion, qui devait être  
fondé au Dorion, mais le caractère  
des wagons de port tonnages.

M. Chaudry.

M. Létellier demanda à monsieur le préfet pour que  
la voie de la ville connue la gare de la ville  
des machines déterminées, ne pénétrât pas  
dans la gare ; un plus grand nombre de  
machines devaient nécessairement

être déplacées. Puis le voulut faire  
des que la ville  
6<sup>e</sup> juillet 1879

M. Chaudry

M. Létellier demanda à monsieur le préfet pour que  
la voie de la ville connue la gare de la ville  
des machines déterminées, ne pénétrât pas  
dans la gare ; un plus grand nombre de  
machines devaient nécessairement

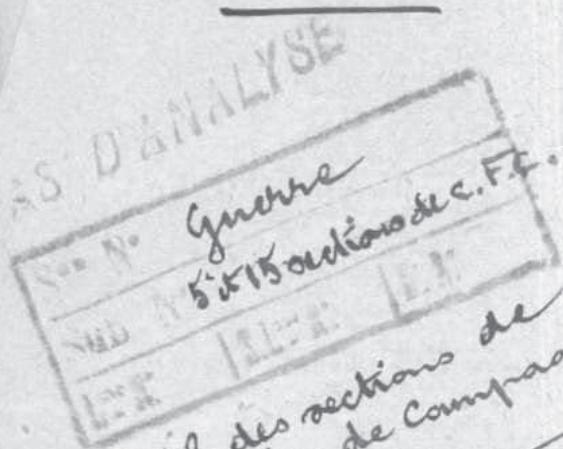
être déplacées. Puis le voulut faire  
des que la ville  
6<sup>e</sup> juillet 1879

M. Létellier demanda à monsieur le préfet pour que  
la voie de la ville connue la gare de la ville  
des machines déterminées, ne pénétrât pas  
dans la gare ; un plus grand nombre de  
machines devaient nécessairement

M. Létellier demanda à monsieur le préfet pour que  
la voie de la ville connue la gare de la ville  
des machines déterminées, ne pénétrât pas  
dans la gare ; un plus grand nombre de  
machines devaient nécessairement

Service Central de la Série

Bureau de l'Enregistrement



matériel des sections de  
chemin de fer de Campagne

31 - 12 - 31	
102 <sup>e</sup> G	Pièce
N° 7810	11

Lettre du 15-7-31 de M. Jarry à  
M. Cattin. Le 1<sup>er</sup> Bureau de l'E. M. A.  
ayant demandé aux réseaux d'être  
représentés à la 7<sup>e</sup> C<sup>on</sup>, la Conférence  
des Directeurs du 6-7-31 a désigné  
M. Barmann pour l'ensemble des  
réseaux. En sus de documenter  
M. Barmann, adresse copie d'une  
note de la C<sup>on</sup> Tril<sup>le</sup> Supérieure  
des chemins de fer définissant  
le rôle de la 7<sup>e</sup> Commission.

Sur état de rappel amnestiel M. Barmann  
à qui la pièce réclamée ci-dessous a été  
transmise le 16-7-31 dit en Décembre 1932  
la pièce conservée aux Archives du  
Service des Ponts.

Fiche à classer aux Archives  
centrales en remplacement  
de la lettre du 15-7-31  
conservée au S<sup>e</sup> des Ponts.

CLASSE



Paris le 5 Mai 1936

5 MAI 1936  
R.R.C. Paris  
Mme Deneau, 192

Le dépôt de dépôts de la ligne de Paris à Lille  
a été transféré au dépôt de la ligne de Paris à Lille  
à l'abri de la voie

Mémoires  
géodésiques  
de la section  
des C.P.C.

A

On connaît d'aujourd'hui  
par M. Beaucamp, alors ingénieur de la voie de la  
section des C.P.C., il a été conservé au service  
central de la voie un appuis momentanément d'après  
mesures géodésiques conservant :

20 déclinaisons avec fiches,  
35 fil à plomb,

20 nivinelles avec pieds,  
6 niviers d'Egant avec pieds et mesures parabole.

Ce matériel était jusqu'ici entreposé dans un des  
locaux du 3<sup>e</sup> étage du bâtiment d'administration  
occupé par les archives du service central de la voie.  
Ce local vient de recevoir une nouvelle affectation  
et le service des archives va disposer plus d'espace  
en remplacement pour conserver les instruments ci-dessus.

D'autre part, le dépôt de ce matériel aux archives du  
service central qui s'occupait de quelques années  
dans une partie du dépôt de la ligne de Paris à Lille  
est maintenant débarrassé de tout le matériel  
qui devait servir à l'assurer et à maintenir la ligne  
à l'abri de la voie de Paris à Lille. C'est la ma-  
ison de Mme Deneau qui est chargée de charge de  
tous les besoins et il semble bien que ce soit ce magasin  
qui devra conserver et entretenir le matériel de la

S.O.C. - 5 MAI 1936 11

5<sup>e</sup> section technique.

Je me permets donc de faire expédier à M. N. les instruments que nous avons au dépôt, et je vous serai obligé de me faire savoir si vous y avez quelque objection.

L'ingénieur Principal  
attaché au 3<sup>e</sup> Gén, chargé du Personnel de la Ville

5 Mai 1936

Monsieur Joaant

Le vicié par d'objection à faire entreposer et conserver ces instruments par le magasin du bureau-vente.

1. L'Institut de la Vie  
de la 5<sup>e</sup> section de l.F.C.

M. Rau  
M. Raymond

Requête

Monsieur Barnann,

Liée à la correspondance ci-dessus je  
fais expédier à M. N. le matériel reçu ci-dessus.  
Je vous prie de donner les instructions  
nécessaires pour son dépôt et son entreposage.

9/5/36.

L'ingénieur Principal  
attaché au 3<sup>e</sup> Gén, chargé du Personnel de la Ville

Paris le 19 Mai 1936

Monsieur Joaant

Précisément nous avons fait les  
sont visées en A de la note au recto et,  
à ce échec, toutes deux et éventuelles  
relatives au stockage de ce mat. par la Comp<sup>ie</sup>

L'ingénieur Principal, Chef du Service  
des Matériaux, Appareils, Instruments et Matériel de la Ville

Paris le 19 Mai 1936

M. Rau

Monsieur Barnann,

En l'absent en communication, je donne  
"Mémoir des Sections de C. E.C" des archives  
du service central de la Ville qui contient  
les diverses instructions qui existent à  
ce sujet. Je vous serai obligé de me le  
retourner à l'heure du rendu.

9/5/36.

L'ingénieur Principal  
attaché au 3<sup>e</sup> Gén, chargé du Personnel de la Ville

M. Warnez  
245 Et

Monsieur Joaant  
1 dorévr - En retour dossier concouruques

1 11 JUIN 1936

Paris le 5 Juin 1936

L'ingénieur Principal, Chef du Service  
des Matériaux, Appareils, Instruments et Matériel de la Ville

M. Warnez

M. Rau

Requête

L'ingénieur Principal  
attaché au 3<sup>e</sup> Gén, chargé du Personnel de la Ville

Paris le 19 Mai 1936

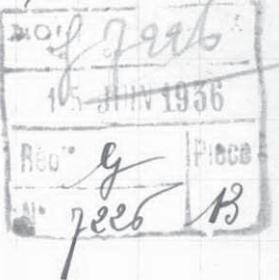
M. Warnez

M. Rau

M. Rau



Paris le 14 Mai 1936



Guerre  
5<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> Sections de  
ch de fer de campagne

Matériel des Sections  
de ch de fer de campagne

Monsieur Barnaud,

Suite à la correspondance échangée récemment avec M. Barnaud au sujet du transfert à Moulin Neuf du matériel géodésique de la 5<sup>e</sup> Section des C.F.C, je fais expédier ce jour à M. Poussin à M.N. les instruments ci-après (expédition 3.801) :

20 Sécamèches avec fiches

35 fils à plomb.

8 Goniomètres avec pieds

6 Niveaux d'Egault avec pieds

6 Mires parlantes.

130 jalons (à ajouter à la liste déjà fournie)

Je vous serai obligé de me faire accusée réception de ce matériel en me retournant la correspondance précitée.

16 MAI 1936

L'Ingénieur Principal  
attaché au Sec. Gén. chargé du Personnel de la Voie

H. Warnez

15/5/36 EM

h.w

Monsieur Joaart

Je vous accuse réception du mat<sup>el</sup>

La correspondance dont il s'agit vous a été retournée le 5 courant

Paris le 12 Juin 1936

L'Ingénieur Principal, chef du Service

des Ateliers, Approvisionnements et Magasins de la Voie

M. Rat

RETOURNE

Cham

5 ÈME SECTION  
de Chemins de Fer de Campagne

5. S/ No 338

Objet:

Objet  
de fer de campagne  
des sections de  
fer de campagne

- 8. JUIL. 1939

M. Guillaume,  
le demandé

M. Wagner  
le demandé

Den

20-7-39/9/3  
M. Marché

21 JUIL 1939

Repondre le 31-7-39

CLASSEUR

Paris, le - 8 JUIL 1939 193

18, Rue de Dunkerque, X<sup>e</sup>

CONFIDENTIEL  
2 Annexes

Le Commandant de la 5<sup>me</sup> Section de C.F.C.

à Monsieur le Chef du Service de

VOIE et des BATIMENTS

NORD - TRAM	
Service Central	
10 JUIL 1939	
Rep G	pieces
N° 4828 14	

Conformément aux indications du Chapitre V du Mémento

spécial (questions militaires) de la Réunion hebdomadaire du  
4 Avril 1939, M. le Directeur de l'Exploitation vous a chargé d'examiner la question des draisines destinées aux 5<sup>me</sup> et 15<sup>me</sup> Sections de C.F.C.

Pour me permettre de me rapprocher du Service Central des Installations Fixes en vue de déterminer les conditions de livraison de ces engins mécaniques à la Section, je vous serais obligé de vouloir bien me faire parvenir, le plus tôt possible, la documentation utile à ce sujet.

Le Commandant de la 5<sup>me</sup> Section  
de chemins de fer de campagne

Elie Lebel

ANNEXE

NORD	11/11/39
Service	1/2/39
1 AOUT 1939	
Le Delanoë	ées
N° 4828	14

Vous aviez toujours à  
rendre à une question relative  
aux droits humains pour la  
sécurité humaine de la  
France

Qui attendez-vous ?

12/7

M. Kraut  
S

Den  
\_\_\_\_

13 JUIL 1939

**ANNEXE**

Memento spécial de la réunion hebdomadaire  
du 4 Avril 1939

NORD TRAVAUX	
Service Central	
AVRIL 1939	
Rép. G	Recs
N° 4823	14

Questions d'ordre militaire

II Traitements des troupes aux sections de C.F.C

Les commandants des sections de C.F.C ont été invités à se rapprocher du S.A.C. des I.F. pour déterminer les conditions de livraison des draisines à leur section au moment de la mise sur pied de ces formations.

Des renseignements donnés par le Service des I.F. à M. le Directeur général il résultera que la partie des draisines de la S.N.C.F. serait suffisant pour assurer la dotation des sections de C.F.C.

Or, l'examen de la question pour la Région du Nord avait fait ressortir que la manque de dotation de draisines et équipement mobile de réparation entraînait dans le pays actuel un déficit qui ne permettrait pas de doter les sections en enjeux de cette nature.

M. Cambourneac charge donc M. Flament d'examiner la question d'accord avec les commandants des sections de C.F.C., avant que ces derniers ne se rapprochent du S.A.C. des I.F.

Copie à Monsieur BAGOT

84828 SN.

soit ab je me ferme si c'est pas celle que vous avez à me faire

• lorsque je ferme ab je fais faire à la direction de l'industrie  
un certain nombre de choses sans faire pas ab moins

... à la fin (Monsieur BAGOT)

**SECRET**

31 JUILLET 1939 ab est arrivé

XXXXXX

Le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments  
de la Région du NORD

à Monsieur le Commandant de la 5<sup>e</sup> Section de C.F.C.

**MINUTE**

Sur l'opérateur  
de ch. de fer de campagne

Fixation des sections  
de ch. de fer de  
campagne

NORD - TRAVAUX	
Service	échelle
1. AOUT 1939	
Rép. G	100000
N° 14828	15

Suite à votre lettre N° 338 du 8 Juillet 1939 .

La Région NORD possède actuellement 31 Draisines

40 - 50 ou 75 CV .

Pour les équipes mobiles il est prévu :

16 Draisines 40 CV provenant de la Région OUEST

+ 21 Draisines 40 CV provenant de la Région NORD  
à prélever sur les 31 du Parc .

Les 10 restantes sont absolument nécessaires  
à la Région pour les équipes autres que les équipes  
mobiles .

Il n'est donc pas possible de prévoir le prélèvement  
de la dotation des 5<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> sections des C.F.C.

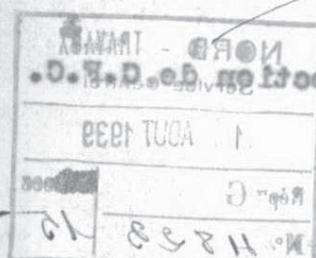
(soit 14 draisines 40 CV) sur le parc de la Région NORD.  
(à CEC pour) *en conséquence vous n'avez pas à faire avec le chef de G 75<sup>e</sup> section*  
Vous pourriez demander au Service des Installations

Fixes de la S.N.C.F. de vous acquérir dès maintenant,  
la *Conseillant à un telles*  
votre dotation soit 7 draisines et les confier à notre  
de *Conseil*

\*\*\*

Le réseau à prendre  
pour faire l'entretien et de la  
entretien, qui n'aurait  
pas, à ce jour, été  
même temps que le  
ferronnage, devant  
peut-être être terminé,  
pour voir de plus en plus  
dans d'autres régions,  
par exemple dans les

Région à charge pour elle d'en faire l'entretien et de la  
maintenir en parfait état de roulement et d'emploi.  
La documentation de ces draisines serait à demander  
Service des Installations Fixes (M. PORCHEZ) qui prépare  
les Commandes.



Sur le réseau de la ligne N° 228 qui a été mis en service le 15 juillet 1953.  
La ligne Nord passe notamment par les localités de  
• 40 - 50 au 75 OA.

MINUTE

Point 1. Les draisines sont utilisées pour le transport :

1. Des liaisons à l'ouverture de la ligne Nord  
+ 2. Des liaisons à l'ouverture de la ligne Nord

3. Transport des marchandises.

Les 10 dernières voies sont utilisées pour le transport  
de la ligne Nord. Les 10 dernières voies sont utilisées pour le transport

• seulement

Il n'y a pas de voies pour le transport de la ligne Nord.

• 50 au 75 OA sont utilisées pour le transport de la ligne Nord.

Point 2. Les draisines sont utilisées pour le transport de la ligne Nord.

Point 3. Les draisines sont utilisées pour le transport de la ligne Nord.

.....

copie à Monsieur BACOT

ANEXE  
Le fait de faire faire ce travail pour le Service des Installations Fixes de la Région du NORD

de faire faire ce travail pour le Service des Installations Fixes de la Région du NORD

31 JUILLET 1939

copie à Monsieur BACOT

al emp ~~copie à Monsieur le chef du Service des Voies et des Bâtiments de la Région du NORD~~

DUPLICATE de la suivante que je vous envoie à Monsieur le Commandant de la 5<sup>e</sup> Section des C.F.C. à Paris le 1<sup>er</sup> Août 1939. Les deux sections de la Région du NORD possèdent actuellement 31 draisines 40 - 50 ou 75 CV.

MINUTE

copie à Monsieur le chef du Service des Voies et des Bâtiments de la Région du NORD

La Région NORD possède actuellement 31 Draisines 40 - 50 ou 75 CV.

Pour les équipes mobiles il est prévu :

16 Draisines 40 CV provenant de la Région OUEST

+ 21 Draisines 40 CV provenant de la Région NORD

à prélever sur les 31 du Parc.

Les 10 restantes sont absolument nécessaires à la Région pour les équipes autres que les équipes mobiles.

Il n'est donc pas possible de prévoir le prélevement de la dotation des 5<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> sections des C.F.C. (soit 14 draisines 40 CV) sur le parc de la Région NORD.

Vous pourriez, en conséquence, vous mettre d'accord avec le Chef de la 15<sup>e</sup> section de C.F.C. pour demander au Service des Installations Fixes de la S.N.C.F. d'acquérir, dès maintenant, la dotation de 7 draisines correspondant à une section et de confier ces engins à

NORD - TRAVAUX	
Service Central	
1 AOUT 1939	
Rep <sup>m</sup> ( )	15
N° 4823	

.....

AVANT - RÉG	RETOUR - RÉG
RETOUR - RÉG	AVANT - RÉG
RETOUR - RÉG	AVANT - RÉG
RETOUR - RÉG	AVANT - RÉG
RETOUR - RÉG	AVANT - RÉG

TODAS "ne fanoit à eigo"

~~Y~~

notre Région à charge pour elle d'en faire l'entretien et de les maintenir en parfait état de roulement et d'emploi.

Les mesures à prendre pour doter l'autre section,

~~évoquées au sein de laquelle partiraient pas, à coup sûr, en même temps que la~~  
~~ction ne malgère si ce~~  
~~première, seraient prises en temps voulu, par voie de~~  
~~al ce malgère si malgère à~~  
~~prélèvement dans d'autres Régions, par exemple.~~  
~~DUPLOTAZ~~  
~~STUKUM~~

La documentation relative aux draisines achetées

le cas échéant serait à demander au Service des Installa-

• cesoillant à l'ions Fixe (M. PORCHEZ) qui prépare les Commandes •

• malgère le évoquées obésser que malgère al

• VU 27.06.08 - 08

Signé: GUILLAUME

• malgère que il seillont seiluprè sei pom. Ici

TEST malgère al ce malgère obésser que malgère al

RD malgère al ce malgère obésser que malgère al

• à l'égard de ce que il se malgère.

al le évoquées obésser que malgère obésser que malgère

• seillont seiluprè sei pom. Ici malgère obésser que malgère

RD malgère obésser que malgère obésser que malgère

• malgère obésser que malgère obésser que malgère

RD malgère obésser que malgère obésser que malgère

• malgère obésser que malgère obésser que malgère

RD malgère obésser que malgère obésser que malgère

• malgère obésser que malgère obésser que malgère

RD malgère obésser que malgère obésser que malgère

• malgère obésser que malgère obésser que malgère

RD malgère obésser que malgère obésser que malgère

• malgère obésser que malgère obésser que malgère

.....

COPIE

CONFIDENTIELLE

NORD TRAVAUX  
Service Central  
- 2 OCT 1939

## INSTALLATIONS FIXES

V.t.v./c. I.C.

5

- 1 OCT 1939

h. frank

h. Wagner Nov  
an Ludwig

~~Mr. Chonowitcz~~

Ch. 11. Guerre  
N° 5 et 15<sup>e</sup> S<sup>e</sup> des  
Ch. 11. de la de Caen que  
materiel des Sections de  
C. F. C

Monsieur le Commissaire Technique  
de la Région (toutes Régions)

Je vous prie de noter qu'il est actuellement prévu , en cas de mise sur pied de certaines sections de Chemins de fer de campagne , que ce sont les deux Sections de première urgence de la Région du SUD-OUEST qui seront appelées les premières .

Dans ces conditions, je vous prie de libérer  
l'ensemble des besoins  
le matériel, l'outillage et les matériaux de voie,  
que les autres Sections de première urgence avaient  
pu déjà approvisionner ou commander dans les Magasins  
de la Voie.

Le Commissaire Technique  
Adjoint ,  
Signé : PORCHEZ

Copie à Monsieur le Chef VB (toutes Régions )

Region Nord.

in for  
class

EX. N.C. t<sup>4</sup>/c

# SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

RÉGION DU NORD

EXPLOITATION

18, Rue de Dunkerque  
PARIS - X<sup>e</sup>

Tél. : TRUDAIN 99-40, 99-41, 99-42, 99-43  
Int. 33

Adresse Télégraphique  
NAFERNORD

Guerre  
5e d'infanterie  
Materiel des Services  
et C.C.

Chantilly

8 Janvier

1940

Monsieur le Chef du Service de la Voie

NORD TRAVAUX  
Service Central

JANV 1940

g Pièce  
5522 17

des Bâtiments .-

Il a été expédié, le 18 Décembre dernier, de Roubaix-Wattrelos sur Lille-Délivrance, 1 détachement du 5ème Régiment du Génie avec son train-parc et son matériel.

Il n'a pas été remis, pour l'exécution de ce transport, de bon de chemin de fer, ni de lettre de voiture administrative, le détachement en question devant, suivant ses dires, effectuer des travaux pour le compte de la S.N.C.F.

Je vous serais reconnaissant de me faire savoir si cette dernière information est exacte et, dans l'affirmative, si la convention passée entre la S.N.C.F. et l'Autorité Militaire comporte une clause relative au transport du personnel et du matériel nécessaires à l'exécution des travaux.

En tout état de cause, il me serait agréable de connaître votre avis sur l'opportunité d'exiger la remise de titres de transport pour l'expédition qui nous occupe.

Le Chef du Service de l'Exploitation ,

Alley

Mr Collombet

J

Mr Delhay

Dom A - B & C

Si je comprends bien, ce train a circulé sans aucun titre de transport.

Dans la négative qui a donné l'ordre d'empêcher ce train

10/1/40

5

TS.R.

bon au recto

X

l'ingénieur en chef  
Ce train a circulé sans aucun titre de  
transport; et a été mis en marche à la  
suite d'une intervention du lieutenant  
de la 592<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> auprès de l'Asst<sup>é</sup> fpl.

Dans la circonstance et ~~à~~ en raison  
de ce que le déplacement de cette  
fraction de C<sup>ie</sup> de Sapeurs a été effectué  
dans le seul but d'être à leur décharge  
gratuitement des travaux pour le  
compte de la 3<sup>e</sup> Division, (et aussi pour  
la 2<sup>e</sup> bennu - 15 heures environ) il est  
peut-être que le transport ait été fait gratuitement  
à leur propre charge régulariser l'affaire  
par la création d'une nouvelle section.

10 Janvier Amph

M. Lemire

C joint réponse à la lettre au recto

1/40

Répondre  
le 29/1/40  
DR ASSP

problème n°  
2 & 2 - A tout  
les problèmes de  
la situation de la  
Division  
de la 592<sup>e</sup> C<sup>ie</sup>  
et de la 2<sup>e</sup> bennu

Copie à M.M. COLLONVILLE  
DELEHAYE  
WAGNON

~~fait le 26/11/40~~  
fait le 29/11/40

PARIS, 1<sup>e</sup> JANVIER 1940.

# MINUTE

V.B.N.vt.

.....Anneexe

S.N.C.F. - VB - Nord  
Service Régional

19 AOUT 1940

Rep. *f* Pièce 18

N° 6322

S<sup>o</sup> Jeuor  
Sur la 8<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> sections  
de l'île de la Baie de Campeigne à  
Matériel des  
sections de l'île de  
fer de Campeigne  
rant  
de R

Le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments  
à Monsieur le Chef du Service de l'Exploitation.

*de  
gue  
lundi*  
~~La réponse~~ à votre lettre EX.N.c.t<sup>4</sup> /c du 8 cour-  
rant, relative à l'expédition le 18 Décembre dernier,  
de ROUBAIX-WATTRELOS sur LILLE-Délivrance d'un déta-  
chement du 5ème Régiment du Génie, avec son train-parc  
et son matériel. Ce train a été mis en marche à la  
suite d'une intervention du Lieutenant de la 592ème Cie  
de S.C.F. auprès de l'Inspection Principale.

Dans la circonstance et en raison de ce que le déplacement de cette fraction de Compagnie de S.C.F.

Toutefois, pour la régularité en matière de transport, je ne verrais pas d'inconvénient à faire établir une feuille " Service " si vous le jugez utile.

CLASS

De        by

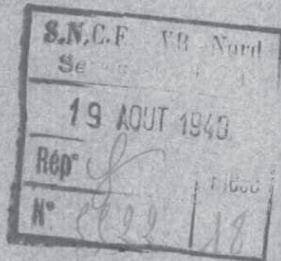
Copie à M.M. COLLONVILLE  
DELEHAYE  
WAGNON

29 JAN 1940

40

*Duplicata de la  
MINUTE*

ANNEXE



Le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments  
à Monsieur le Chef du Service de l'Exploitation.

V.B.N.vt.

Suite à votre lettre E.A.N.c.t\*/c du 8 courant, relative à l'expédition le 18 Décembre dernier, de ROUBAIX-WATTRELOS sur LILLE-Délivrance d'un détachement du 5ème Régiment du Génie, avec son train-parc et son matériel. Ce train a été mis en marche à la suite d'une intervention du Lieutenant de la 592ème Cie de S.C.F. auprès de l'Inspection Principale.

Dans la circonstance et en raison de ce que le déplacement de cette fraction de Compagnie de S.C.F.a été effectué dans le seul but d'exécuter, avec de la main-d'œuvre des sapeurs, des travaux de chemin de fer incomptant normalement au Service V.B. et également au Service M.T., il est logique que le transport ait été fait gratuitement.

Toutefois, pour la régularité en matière de transport, je ne verrais pas d'inconvénient à faire établir une feuille "Service" si vous le jugez utile.

*Signé, GUILLAUME*